

Enjeux de la gouvernance numérique dans l'espace francophone, analyse comparative et perspectives d'action

Présenté par

Dayié SAMBONGOU

pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département Management

Spécialité Gouvernance et Management Public

Directeur de mémoire : Alioune DRAMÉ

le 15 octobre 2023

Devant le jury composé de :

Mahamat ABDELLATIF Président

Directeur des Etudes et de la Recherche Appliquée à
ISTA – CEMAC

Alioune DRAMÉ Examineur

Directeur du département Management à
l'Université Senghor

Mouhamed Mahi Saikho SY Examineur

Directeur des systèmes d'information de l'Agence
Nationale pour la CMU au Sénégal

Remerciements

La rédaction de ce mémoire a été possible grâce au soutien technique, financier et moral de plusieurs personnes et institutions. J'adresse particulièrement mes remerciements au professeur Thierry VERDEL, recteur de l'Université Senghor pour sa rigueur et son accompagnement tout au long de notre formation et recherche de stage ;

Mes remerciements vont également au Docteur Alioune DRAMÉ, Directeur du département Management pour sa rigueur, son accompagnement tout au long de notre formation et recherche de stage ainsi que pour la confiance et la motivation qu'il sait placer en chacun de ses étudiants ;

Je tiens à remercier Monsieur Mouhamed SY, pour la co-direction du mémoire malgré sa charge importante de travail ;

Je remercie le personnel de la Direction de la Francophonie économique et numérique de l'Organisation internationale de la Francophonie, pour avoir rendu agréable ma période de stage passée sans qu'on ne s'aperçoive. Mes remerciements particuliers vont à l'endroit de Madame Emilie BECLE qui a assuré la tutelle de mon stage, du Docteur Malick NDIAYE et de Monsieur Jacque LAUER qui m'ont prodigué de précieux conseils dans le cadre de la rédaction de ce mémoire ;

Un merci spécial à mes camarades du département Management, pour ces 2 années d'échanges constructives, de partages d'expériences que nous avons passées ensemble dans le respect mutuel.

Dédicace

À mon père Monkomni SAMBONGOU et ma regrettée maman, Anastasie PIDE ;

À mes frères et sœurs : Mombi SAMBONGOU, Manehouba SAMBONGOU, N'gbambè SAMBONGOU et Yagoh SAMBONGOU ;

À mon parrain, Maître Afoh KATAKITI, Avocat au Barreau du Togo ;

À Monsieur Aimé ADI, Directeur de la section nationale d'Amnesty International Togo.

Mise en garde

Le contenu de ce mémoire est propre à leur auteur et n'engage en rien la responsabilité de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Afin de simplifier le texte, aucune distinction n'a été faite entre "*Gouvernement et Etats*" lors de la rédaction de ce mémoire. Par ailleurs, Les expressions comme "pays ou États membres" ; "pays francophones, de l'espace francophone, de la Francophonie"; ont été utilisées comme synonyme de "États et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie".

De plus, aucune distinction n'a été établie entre les statuts des pays membres. L'étude s'est basée sur les données de plusieurs pays membres, qu'ils soient membres de plein droit, associés ou observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Résumé

Les pays de l'espace francophone sont confrontés à des enjeux et défis liés à la gouvernance numérique. La fracture numérique qui se reflète entre pays et au sein même des pays, entre différentes couches sociales constitue un des enjeux abordés dans le cadre de cette étude. Des défis spécifiques relatifs à l'accès et à l'utilisation des technologies numériques méritent d'être relevés à des degrés variés d'un pays à un autre pour faire face à ses enjeux.

Cette étude vise à explorer les enjeux de la gouvernance numérique liés à l'accès et l'usage du numérique dans l'espace francophone à travers une analyse comparative, identifier les perspectives d'action envisageables pour renforcer la gouvernance numérique des pays de cet espace et montrer l'importance de la coopération numérique en mettant l'accent sur les initiatives de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) pour le renforcement de la gouvernance numérique des pays francophones. Elle traite pour atteindre ses objectifs, de la question centrale suivante : Comment la recherche comparative des pratiques de gouvernance numérique peut-elle favoriser l'identification des perspectives d'action pour surmonter les défis liés à l'accès et à l'utilisation des technologies numériques dans l'espace francophone ?

En se fondant sur les données quantitatives et qualitatives des sources secondaires collectées, une analyse descriptive et comparative permet de mettre en exergue l'élaboration de plusieurs instruments réglementaire, la pratique de la coopération numérique pour favoriser le développement numérique des pays et en filigrane l'opportunité même que constitue l'espace francophone riche en diversité grâce à l'OIF.

L'analyse comparative démontre entre autres que les pays peuvent prendre exemple les uns sur les autres grâce au partage d'expérience pour faire face chacun à ses défis. Cette étude recommande donc à l'OIF la mise en place d'un dispositif de partage d'expérience sous une forme hybride pour faciliter cela.

Mots-clefs

Bonnes pratiques, coopération numérique, fracture numérique, Francophonie, Politiques numériques.

Abstract

The countries of the French-speaking world are faced with issues and challenges linked to digital governance. The digital divide between countries and within countries, between different social strata, is one of the issues addressed in this study. Specific challenges relating to access to and use of digital technologies need to be addressed to varying degrees from one country to another.

The aim of this study is to explore the challenges of digital governance linked to digital access and use in the French-speaking world through a comparative analysis, to identify possible courses of action to strengthen digital governance in the countries of this area, and to demonstrate the importance of digital cooperation by focusing on the initiatives of the Organisation International of Francophonie (OIF) to strengthen digital governance in French-speaking countries. To achieve its objectives, it addresses the following central question: How can comparative research into digital governance practices help identify perspectives for action to overcome the challenges associated with access to and use of digital technologies in the Francophone space?

Based on quantitative and qualitative data from the secondary sources collected, a descriptive and comparative analysis highlights the development of several regulatory instruments, the practice of digital cooperation to promote the digital development of countries, and the very opportunity provided by the Francophone space, rich in diversity thanks to the OIF.

The comparative analysis shows, among other things, that countries can learn from each other by sharing their experiences, so that each country can face its own challenges. The study therefore recommends that the OIF set up a hybrid experience-sharing mechanism to facilitate this.

Keywords

Best practices, digital cooperation, digital divide, digital policies, Francophonie.

Liste des acronymes et abréviations utilisés

- Afnic : Association française pour le nommage internet en coopération
- AIMF : Association Internationale des Maires Francophones
- APF : Assemblée parlementaire de la Francophonie
- AUF : Agence universitaire de la Francophonie
- CNNum : Conseil national du numérique (France)
- ComCom : Commission fédérale de la communication (Suisse)
- CRTC : Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
- CSM : Câble Sous-Marin
- DFEN : Direction de la Francophonie économique et numérique
- EuroDIG : Dialogue européen sur la gouvernance de l'Internet
- Fasu : Fonds pour l'accès et le service universels
- FFOM : Force Faiblesse Opportunité et Menace
- FGI : Forum sur la gouvernance de l'internet
- GAC : Comité consultatif gouvernemental
- ICANN : Internet Corporation for Assigned Names and Numbers
- Ined : Institut national d'étude démographique (France)
- Insee : Institut national de la statistique et des études économiques (France)
- OCDE : Organisation de coopération et de développement économique
- OFCOM : Office fédéral de la communication
- OIF : Organisation internationale de la Francophonie
- OMC : Organisation mondiale du commerce
- ONU : Organisation des Nations unies
- PIB : Produit Intérieur Brut
- RFMEN : Réseau francophone des ministres en charge de l'Économie numérique
- RISA : Autorité rwandaise de la société de l'Information
- RURA : Agence de régulation des services d'utilité publique du Rwanda
- RWIGF : Forum sur la gouvernance de l'internet du Rwanda
- SMSI : Sommet mondial sur la société de l'information
- TCP/IP : Protocol de contrôle des transmissions/Protocole Internet
- TIC : Technologies de l'information et de la communication
- UBF : Fonds pour la large bande universelle (Canada)
- UIT : Union internationale des télécommunications
- Unesco : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

Tables des matières

Remerciements	1
Dédicace	2
Mise en garde	3
Résumé	4
Mots-clefs	4
Abstract	5
Keywords	5
Liste des acronymes et abréviations utilisés	6
Tables des matières	1
Introduction	3
1-Présentation de l’OIF	7
2-Cadre théorique sur les enjeux de la gouvernance numérique relatif à l’accès et à l’usage des technologies numériques dans l’espace francophone	9
2-1. Cadre conceptuel	10
2-1-1. Définition de la gouvernance numérique, ses composantes essentielles et ses différentes approches	10
2-1-2. Fracture numérique (fossé numérique) et inclusion numérique (e-inclusion)	12
2-2. Analyse des défis spécifiques rencontrés par les pays francophones en matière d’accès, d’usage et d’inclusion numérique	15
2-3. Importance du cadre réglementaire et institutionnel, des politiques numériques et enjeu financier de leurs élaborations	20
2-4. Coopération et partage d’expérience en matière de gouvernance numérique : Contribution de l’OIF dans l’espace francophone	23
2-5. Analyse comparative de quelques pratiques de gouvernance numérique dans 2 pays francophones	28
2-5-1. Rwanda	28
2-5-2. Suisse	32
3- Cadre Méthodologique	40
3-1-Collecte de données	40

2-2. Analyse des données	41
4 : Résultats et discussion	42
4-1. Résultats	42
4-2. Discussion	46
5-Perspectives d'action	48
5-1. Pour les pays	48
5-2. Pour l'OIF	49
Conclusion	53
Références bibliographiques	55
Liste des illustrations	64
Liste des tableaux	64
Glossaire	64
Annexe	66
Annexe 1 : Liste des Etats et Gouvernements membres de l'OIF	66

Introduction

“La révolution numérique bouleverse la manière dont les individus et les institutions interagissent et collaborent”. Cette affirmation de Klaus SCHWAB,¹ fondateur du “World Economic Forum” fait référence à la transformation profonde que connaît la société et les interactions quotidiennes, grâce et à cause des technologies numériques. Ces dernières créent de nouvelles opportunités mais au même moment engendrent des risques importants. L’enjeu primordial pour les Etats, le secteur privé, les acteurs de la société civile et les individus consiste à tirer un maximum de profits des opportunités qu’offre le numérique tout en mitigeant les risques.

Contexte et justification

Dans le monde en 2022, le nombre d’utilisateurs d’internet s’estimait à 5,3 milliards² pour une population totale de 8 milliards.³ Le coût des services numériques (Coût du haut débit (2 Gb) données mobiles seulement), était de 2% du revenu national brut par habitant⁴ en 2021. Il existe un fossé numérique entre l’Europe et l’Afrique, continent les plus représentatifs de la Francophonie. En 2021, 87% de personnes en Europe contre 33% de personnes en Afrique étaient connectées⁵ et les coûts des services numériques étaient de 0,5% du revenu national brut par habitant en Europe pour 6,5% en Afrique.⁶

Cette fracture numérique se reflète également entre différentes couches sociales. En 2021 dans le monde, 76% de la population était connectée dans les villes contre 39 % en milieu rural.⁷ Ces chiffres sont notamment de 87% en milieu urbain et 80% en milieu rural pour

¹ SCHWAB, K., *la quatrième révolution industrielle*, Dunod, 2017, 46, [https://ia801808.us.archive.org/31/items/klaus-schwab-la-quatrieme-revolution industrielle_202102/Klaus%20Schwab%20%20La%20quatri%C3%A8me%20r%C3%A9volution%20industrielle.pdf](https://ia801808.us.archive.org/31/items/klaus-schwab-la-quatrieme-revolution-industrielle_202102/Klaus%20Schwab%20%20La%20quatri%C3%A8me%20r%C3%A9volution%20industrielle.pdf).

²STATISTA, « Nombre d’internautes dans le monde 2022 », <https://fr.statista.com/statistiques/571074/nombre-d-utilisateurs-d-internet-dans-le-monde-2005--/>, consulté le 10 juin 2023.

³ INED, « Tous les pays du monde - Les chiffres », <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/chiffres/tous-les-pays-du-monde/>, consulté le 10 juin 2023.

⁴UIT, « Global Connectivity Report 2022 », 2022, 89, <https://www.itu.int/itu-d/reports/statistics/global-connectivity-report-2022/>.

⁵ *Ibid.*, p. 21.

⁶ *Ibid.*, p.89.

⁷ *Ibid.*, p.25.

l'Europe contre 50% dans les villes et 15% en milieu rural pour l'Afrique.⁸ Dans toutes les régions, les jeunes (entre 15 et 24 ans) sont plus actifs sur Internet que les autres groupes d'âge.⁹ Au niveau mondial, plus d'hommes (62 %) que de femmes (57 %) utilisaient l'internet en 2020.¹⁰ En Afrique, 35% d'hommes contre 24% de femme utilisaient internet ; ce chiffre est de 87% pour les hommes contre 83% pour les femmes en Europe (2020).¹¹ Les hommes étaient en effet plus susceptibles d'utiliser l'internet que les femmes dans ces régions.

Les pays de l'espace francophone sont certes confrontés à des réalités socio-économiques différentes, mais ils partagent certaines préoccupations communes notamment celles de la disparité relative à l'accès et à l'utilisation des technologies numériques. À titre d'illustration, en 2021, le taux de pénétration internet était de 91% en Estonie, de 96% en Suisse, 78% en Grèce, 87 % au Liban contre 34% au Bénin, 58% au Sénégal et 6% au Burundi.¹² La fracture numérique sévit également au sein même de beaucoup de pays francophones. En Bulgarie en 2021, 48% des ménages ruraux avaient un abonnement haut débit fixe contre 72% des ménages urbains.¹³ L'écart de couverture des réseaux de téléphonie mobile entre zone urbaine et rurale était de 31% au Gabon et de 41% en Côte d'Ivoire selon le rapport d'Afro Baromètre 2022.¹⁴ La Belgique regorgeait plus d'hommes spécialistes des TIC que les femmes, soit un pourcentage de 7,8 contre 1,9.¹⁵

Tout ce qui précède démontre que non seulement, les continents sont à différents niveaux de développement en matière d'accès et d'utilisation des technologies numériques, mais les pays aussi, y compris ceux de l'espace francophone. Dans cet environnement en mutation, la gouvernance numérique joue un rôle essentiel pour encadrer les usages, réguler les acteurs

⁸ *Idem*

⁹ *Ibid.*, p.26.

¹⁰ *Idem*

¹¹ *Idem*

¹² WORLD BANK, « Individuals using the Internet », World Bank Open Data, <https://data.worldbank.org/indicator/IT.NET.USER.ZS>, consulté le 10 juin 2023.

¹³ COMMISSION EUROPÉENNE, « Indice relatif à l'économie et à la société numériques (DESI) 2022 », page officielle, bâtir l'avenir numérique de l'Europe, <https://digitalstrategy.ec.europa.eu/fr/library/digital-economy-and-society-index-desi-2022>, consulté le 5 juillet 2023.

¹⁴ AFRO BAROMETRE, « Fossé numérique : Qui est connecté et qui ne l'est pas en Afrique », 582, 2022, 5, <https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2022/12/AD582-PAP18-Fosse-numerique-Who-is-connected-and-who-is-not-in-Africa-Afrobarometer-Pan-Africa-Profile-15dec22.pdf>.

¹⁵ COMMISSION EUROPEENNE, « Women in Digital Scoreboard 2021 », 2021, 2, <https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/news/women-digital-scoreboard-2021>.

et favoriser un développement numérique équitable et responsable. Les pays élaborent à cet effet des lois, règlements et des politiques publiques numériques pour faire face aux différents enjeux des technologies numériques dont le potentiel ne peut être optimisé que si leur accès et leur utilisation sont mutualisés selon l'ONU.¹⁶ Une mutualisation nécessitée par des actions de coopérations numériques.

Ce contexte incite à mener des réflexions autour du thème : “enjeux de la gouvernance numérique dans l'espace francophone, analyse comparative et perspectives d'action”. Pour traiter d'une telle thématique, la question principale suivante mérite d'être posée : Comment la recherche comparative des pratiques de gouvernance numérique peut-elle favoriser l'identification des perspectives d'action pour surmonter les défis liés à l'accès et à l'utilisation des technologies numériques dans l'espace francophone ? Elle est suivie de (02) questions secondaires : quel est le rôle des lois et politiques numériques en matière de gouvernance numérique ? Et quelle place occupe la coopération numérique dans le renforcement de la gouvernance numérique ?

Intérêt du sujet

La question des enjeux de la gouvernance numérique est au cœur des débats aux niveaux national comme international et suscite beaucoup d'intérêts. Elle mobilise ces derniers temps, l'ensemble des parties prenantes autour du Pacte numérique Mondial, premier instrument international dédié à la gouvernance du numérique qui sera adopté par les Etats membres de l'ONU lors du Sommet de l'avenir en septembre 2024.¹⁷ L'OIF fortement impliquée dans ce processus pour défendre les intérêts de la Francophonie a fait sa contribution.¹⁸ Cette contribution positionne la Francophonie sur les thématiques clés dans le débat international sur la gouvernance numérique, mettant en lumière deux enjeux majeurs. Il s'agit de renforcer les capacités numériques en tant que partie intégrante de la réalisation de l'accès à la connectivité universelle, tout en réduisant la fracture numérique et en sauvegardant les fondements culturels et sociaux à travers la découvrabilité. Les pays francophones, comme la France et la Suisse ont également fait leur contribution.¹⁹ L'OIF accompagne ses États

¹⁶ONU, « Notre Programme commun », Pub. L. No. 5, 2023, 11, https://digitallibrary.un.org/record/4011891/files/%5EEOSG_2023_5%5E--EOSG_2023_5-FR.pdf.

¹⁷ ONU, « Pacte numérique Mondial », Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour les technologies, <https://www.un.org/techenvoy/fr/global-digital-compact>, consulté le 5 juin 2023.

¹⁸OIF, « Contribution de la Francophonie au Pacte numérique Mondial », 2023, 29, https://www.francophonie.org/sites/default/files/202305/Pacte_numerique_mondial_Contribution_Francophonie.pdf.

¹⁹ ONU, « Contributions aux consultations en ligne sur le Pacte numérique Mondial », Bureau de l'Envoyé du Secrétaire Général pour la technologie, <https://www.un.org/techenvoy/global-digital-compact/submissions>, consulté le 10 juillet 2023.

membres à faire face aux enjeux du numérique depuis 1995 grâce à l'engagement des chefs d'Etats et de gouvernements à promouvoir un espace numérique francophone au VI^e sommet de la Francophonie.²⁰ Un engagement traduit par l'adoption d'une première stratégie numérique en 2012 et d'une deuxième stratégie numérique en cours d'exécution pour la période 2022-2026.²¹ Celle-ci met l'emphase sur le développement d'un espace numérique plus inclusif au service de l'humain à travers la transformation numérique dans l'espace francophone.

Objectifs de l'étude

L'objectif premier de cette étude est d'explorer les enjeux de la gouvernance numérique liés à l'accès et l'usage du numérique dans l'espace francophone à travers une analyse comparative. Ceci, pour comprendre les similitudes et les différences dans les approches politiques et réglementaires adoptées par les pays francophones, en mettant en lumière les bonnes pratiques, les lacunes et les défis persistants. Cette analyse comparative sera complétée par une réflexion sur les perspectives d'action envisageables pour renforcer la gouvernance numérique dans l'espace francophone. Ce qui permettra d'identifier les initiatives prometteuses, les politiques publiques innovantes et les partenariats internationaux pertinents qui peuvent contribuer à relever les défis actuels et à saisir les opportunités offertes par le numérique. Cette étude vise également à montrer l'importance des lois et politiques numériques ainsi que, de la coopération numérique en mettant l'accent sur les initiatives de l'OIF pour le renforcement de la gouvernance numérique des pays francophones.

Hypothèses

Pour atteindre les objectifs ci-dessus fixés et en se fondant sur une revue bibliographique, nous avons jugé pertinent de vérifier une hypothèse principale et 2 (deux) hypothèses secondaires grâce au cadre méthodologique adopté dans le cadre de cette étude. Ces hypothèses sont les suivantes :

- hypothèse centrale : une analyse comparative des pratiques de gouvernance numérique dans les pays francophones permet d'identifier les bonnes pratiques ;
- hypothèse secondaire 1 : les politiques numériques, les cadres réglementaires et institutionnels jouent un rôle essentiel dans la gouvernance numérique ;

²⁰ OIF, « Rapport 2018 sur l'état de la Francophonie numérique », 2018, 8, <https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-09/rapport-2018-etat-francophonie-numerique.pdf>.

²¹ OIF, « Stratégie de la Francophonie numérique 2022-2026 », 2021, 1-2, https://www.francophonie.org/sites/default/files/2021-12/SFN_CMF_39_10122021.pdf.

- hypothèse secondaire 2 : la coopération numérique contribue à renforcer la gouvernance numérique.

Annonce du plan

La présente étude sera bâtie en 5 chapitres. Le premier chapitre portera sur la présentation du cadre d'étude. Il permettra de faire une brève description du cadre d'étude accompagné de son état des lieux sur le plan numérique. Le deuxième chapitre sera consacré au cadre théorique sur les enjeux de la gouvernance numérique relatif à l'accès et à l'usage des technologies numériques dans l'espace francophone en mettant l'accent sur une analyse comparative pour apporter une contribution significative à la compréhension de ce domaine. Le troisième chapitre portera sur le cadre méthodologique. Il décrira la méthodologie utilisée pour la collecte de données d'une part et pour l'analyse des données d'autre part. Le quatrième chapitre sera consacré à la description des résultats relatifs aux hypothèses posées et à leurs discussions. Ceci permettra de ressortir des perspectives d'action pour renforcer la gouvernance numérique dans l'espace francophone dans le cinquième chapitre.

1-Présentation de l'OIF

La réalisation de la présente étude a nécessité un stage à l'OIF à Paris (France), au sein de la DFEN. Fondé en 1970, l'OIF est une organisation internationale de coopération multilatérale regroupant quatre-vingt-huit (88) États et gouvernements membres de plein droit, associés et observateurs ayant la langue française en partage. Elle met en œuvre des actions de politiques internationales et la coopération politique, éducative, économique et culturelle entre ces États membres aux côtés de l'APF et de 4 opérateurs : l'AUF, TV5 monde, l'AIMF et l'Université Senghor à Alexandrie.

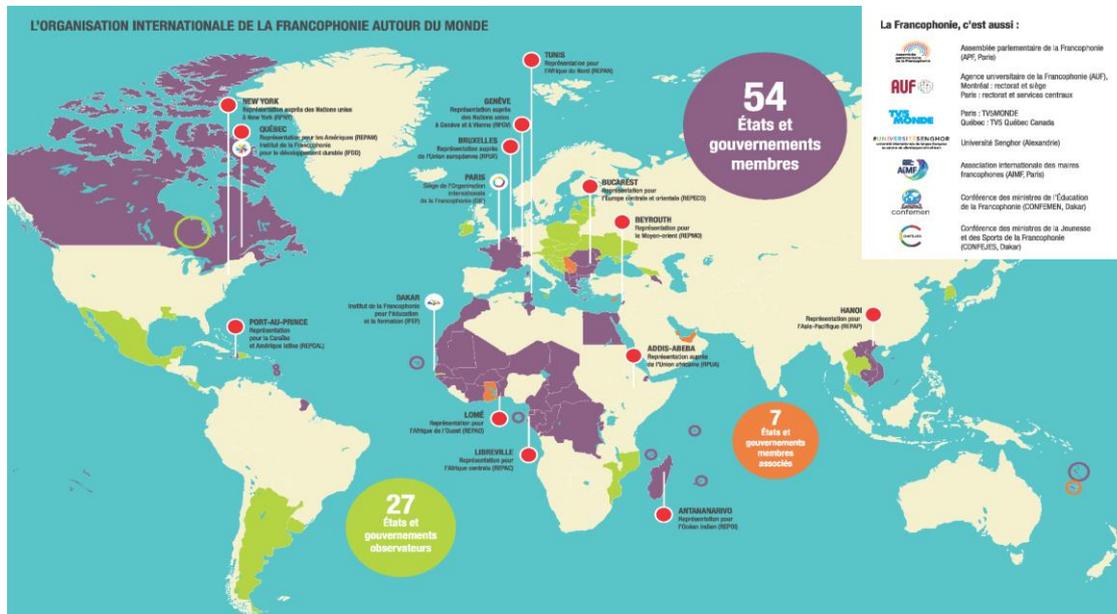


Figure 1 : Carte de la Francophonie²²

Le partage des expériences et des bonnes pratiques, la concertation, la solidarité, la collaboration inclusive avec une panoplie de réseaux institutionnels, universitaires et de la société civile constituent des valeurs ajoutées qui orientent son action. Elle accompagne ses États membres dans l’élaboration ou la consolidation de leurs politiques et conduit ses actions selon quatre (4) grandes missions :

- faire rayonner la langue française et la diversité culturelle et linguistique ;
- contribuer au renforcement de la paix, la démocratie et les droits de l'homme ;
- soutenir l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ;
- contribuer au développement de la coopération économique au service du développement durable.

L’OIF accorde une attention particulière dans toutes ces actions aux jeunes et aux femmes ainsi qu’au numérique. La coopération économique et numérique francophone est développée par sa Direction de la Francophonie économique et numérique divisée en trois (3) pôles thématiques : commerce et investissement, coopération numérique, entrepreneuriat et économie. La DFEN réalise plusieurs projets de coopération tels que :

- l’intensification des échanges commerciaux et des investissements ;
- la stimulation de l’innovation et de l’entrepreneuriat en faveur de l’insertion professionnelle ;

²² OIF, « 88 Etats et gouvernements », OIF, <https://www.francophonie.org>, consulté le 20 août 2023.

- l'exploitation de l'économie numérique et de l'intelligence artificielle ;
- le plaidoyer francophone au niveau multilatéral.²³

D'après le Rapport 2022 de l'OIF sur la langue française dans le monde, la Francophonie compte 321 millions de locuteurs dans le monde répartis sur tous les continents.²⁴ Le français est la cinquième langue la plus parlée au monde après l'anglais, le chinois, l'hindi et l'espagnol.²⁵

Tableau 1 analyse FFOM de la Francophonie numérique (analyse inspirée en partie du rapport d'activité de la RFMEN 2019-2021²⁶).

Analyse interne	
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - disposition d'un solide cadre Institutionnel pour favoriser la coopération numérique multipartite ; - le niveau et le savoir-faire multiple dans le domaine technologique et numérique de certains États et Gouvernements membres de l'OIF facilite le partage d'expériences et de bonnes pratiques ; - contribution de l'OIF et plusieurs États membres au Pacte numérique Mondial : cela permet de se positionner sur la scène internationale ; - adoption d'une nouvelle stratégie de la Francophonie numérique pour la période 2022-2026 ; - bon positionnement de la langue française dans le 	<ul style="list-style-type: none"> - manque d'éducation numérique des populations de plusieurs pays de la Francophonie engendrant un retard du développement numérique ; - lourdeur de certaines administrations ralentissant les processus d'adoption des TIC ; - absence de règles communes notamment en matière de protection des données personnelles ; - existence de la fracture numérique entre pays développé et en développement de la Francophonie ; - existence de la fracture numérique au sein

²³ OIF, « Économie et Numérique », <https://www.francophonie.org/economie-et-numerique-244>, consulté le 10 août 2023.

²⁴ OIF, « La langue française dans le monde synthèse », Gallimard|OIF, 2022, 4, https://www.francophonie.org/sites/default/files/202203/Synthese_La_langue_francaise_dans_le_monde_2022.pdf.

²⁵ *Idem*

²⁶ RFMEN, « Rapport d'activité 2019-2021 », rapport d'activité, Cotonou, 2021, 19-20, <https://rfmen.org/doc/159/download>.

<p>monde (4eme langue sur Internet,²⁷ 2ème langue la plus cyber mondialisée, 2ème langue des organisations internationales et 3ème langue des affaires²⁸) ;</p> <p>- accompagnement de l’OIF au renforcement de la gouvernance numérique de ses pays membres.</p>	<p>même des pays entre différente couche sociale ;</p> <p>- faible présence des pays en développement dans les instances de coopération numérique</p> <p>(ex : en 2021, 6 sur 75 pays africains ont participé aux négociations internationales sur le commerce électronique à l’OMC²⁹).</p>
Analyse externe	
Opportunités	Menaces
<p>- adoption prochaine du pacte numérique mondiale qui permettra de définir une vision commune sur le numérique : occasion pour la Francophonie de défendre ses intérêts ;</p> <p>- Covid 19 : une opportunité de développement des solutions innovantes adaptables aux éventuelles situations similaires.</p>	<p>- l’évolution constante des outils et solutions technologiques et numériques risquant de maintenir le fossé numérique, voir l’exacerber au sein des pays comme entre les pays ;</p> <p>- l’évolution des lois et règlements sur le plan international susceptibles d’entretenir ou d’amplifier la fracture numérique entre les pays développés et en développement de l’espace.</p>

2-Cadre théorique sur les enjeux de la gouvernance numérique relatif à l’accès et à l’usage des technologies numériques dans l’espace francophone

Pour donner une base scientifique à ce travail de recherche, cette section sera consacrée au développement de concepts clés, théories et idées en s’appuyant sur les écrits et les données de plusieurs auteurs.

²⁷ OIF, « La langue française dans le monde synthèse », Gallimard|OIF, 2022, 26, https://www.francophonie.org/sites/default/files/202203/Synthese_La_langue_francaise_dans_le_monde_2022.pdf.

²⁸ TV5 MONDE, « La Francophonie en quelques chiffres, pour voir le monde sous un autre angle | TV5MONDE - Informations », 2021, <https://information.tv5monde.com/international/la-francophonie-en-quelques-chiffres-pour-voir-le-monde-sous-un-autre-angle-36209>, consulté le 5 mars 2023.

²⁹ OCDE, « Coopération pour le développement 2021 », 2021, 19, https://www.oecd.org/dac/dcr2021_fr_editorial_resume_synthese.pdf.

2-1. Cadre conceptuel

Pour mieux comprendre le développement qui sera effectué dans le cadre de cette étude, plusieurs concepts nécessitent d’être clarifiés.

2-1-1. Définition de la gouvernance numérique, ses composantes essentielles et ses différentes approches

La gouvernance numérique est un concept différemment défini par les auteurs comme l’illustrent les différentes approches ci-dessous énumérées. Certains auteurs utilisent plutôt le concept de gouvernance(s) du numérique.

Pour DUBASQUE D., la gouvernance numérique représente *“l’élaboration et l’application par les États, le secteur privé et la société civile de principes, normes, règles et procédures de décisions visant à modeler l’évolution et les usages de l’internet”*.³⁰ Une définition qui se confond à celle donnée par le SMSI de la gouvernance de l’internet à Tunis en 2005. Selon le SMSI, la gouvernance de l’internet consiste au *“développement et l’application par les gouvernements, le secteur privé et la société civile, dans leurs rôles respectifs, de principes, normes, règles, procédures décisionnelles et programmes partagés qui façonnent l’évolution et l’utilisation d’Internet”*.³¹ La définition de ces 2 concepts suscite une question : la gouvernance numérique renvoie-t-elle au concept de gouvernance de l’internet ?

D’après la synthèse de la session plénière organisée par l’Afnic, et Renaissance numérique, le 5 décembre 2022, la gouvernance de l’internet est une des composantes des gouvernances du numérique et que le numérique et Internet se croisent mais ne se chevauchent pas exactement.³² Ceci, en se fondant sur la définition du numérique donnée par DUBASQUE D. Le numérique selon lui *“représente toutes les applications qui utilisent un langage binaire qui*

³⁰ DUBASQUE, D., *Chapitre 1. Qu’est-ce que le “numérique” ? Regards sur le champ lexical qui l’accompagne*, in *Comprendre et maîtriser les excès de la société numérique, Politiques et interventions sociales* (Rennes : Presses de l’EHESP, 2019), 20, <https://www.cairn.info/comprendre-et-maitriser-les-exces-de-la-societe--9782810906994-p-17.htm>.

³¹ Department Of State. Bureau of Public Affairs. The Office of Electronic Information, « Report of the Working Group on Internet Governance », 2005, <https://2001-2009.state.gov/e/eeb/rls/rpts/othr/49653.htm>, consulté le 30 juillet 2023.

³²Afnic & Renaissance numérique, « Quel futur pour les gouvernances du numérique ? », 2023, 3, <https://www.renaissancenumerique.org/publications/quel-futur-pour-les-gouvernances-du-numerique/>.

classent, trient et diffusent des données”. Il englobe selon lui, “*les interfaces, smartphones, tablettes, ordinateurs, téléviseurs, ainsi que les réseaux qui transportent les données et envisage à la fois les outils, les contenus et les usages*”.³³ Alors que l’Insee définit l’internet, comme l’ensemble de réseaux mondiaux interconnectés grâce auxquels les ordinateurs et les serveurs communiquent de façon active à l’aide d’un protocole de communication commun (IP) par le biais des services comme le web, la messagerie et les groupes de discussion.³⁴

En outre, Henri Verdier relève que la gouvernance du numérique recouvre trois (3) ensembles du numérique nécessaire à distinguer : la couche “*technique*”, composée, entre autres, des câbles et des infrastructures permettant d’accéder à Internet ; les couches “*logiques*”, qui renvoient au réseau Internet en tant que tel et constituées des protocoles comme le TCP/IP ; et la couche “*applicative*”, qui fait référence entre autres au web, aux messages électroniques, à l’Internet des objets et aux réseaux sociaux.³⁵ Selon KURBALIJA J., la gouvernance numérique comprend les politiques, les lois et les processus qui orientent le développement numérique.³⁶

D’après la synthèse énoncée plus haut, il est judicieux de parler de gouvernances du numérique au pluriel pour mettre l’emphase sur les enjeux qu’elles recouvrent.³⁷ Des enjeux qui concernent non seulement les usages, mais aussi les infrastructures et les réseaux sur lesquels reposent les télécommunications, les technologies qui favorisent ces échanges, les standards et protocoles qui les régissent, etc.³⁸

Du point de vue de GRIGALASHVILI V., la gouvernance numérique est un cadre permettant d’établir la responsabilité, les rôles et l’autorité décisionnelle pour la présence numérique d’une organisation (sites web, sites mobiles, canaux sociaux et tout autre produit et service

³³ DUBASQUE, D., op.cit., p. 17.

³⁴ INSEE, « Définition - Internet | Insee », 2020, <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1864>, consulté le 5 mars 2023.

³⁵Afnic & Renaissance numérique, op.cit., p. 3-4.

³⁶ DiploFoundation, « 20 mots-clés de gouvernance numérique pour la prévision 2020 - Diplo », 2020, <https://www.diplomacy.edu/blog/20-keywords-digital-2020s-digital-policy-prediction-dictionary/>, consulté le 20 juin 2023.

³⁷ Afnic & Renaissance numérique., op.cit., p.2.

³⁸ *Idem*

internet et web).³⁹ Elle se caractérise en revanche selon TWIZEYIMANA J. D. et al., par l'utilisation des technologies de l'information dans le cadre d'une opération gouvernementale afin d'améliorer la fourniture de services publics aux personnes et autres utilisateurs de services gouvernementaux, individus et organisations.⁴⁰ De toutes les façons c'est une expression à plusieurs sens qui concerne à la fois la mise en œuvre d'un projet numérique dans les entreprises et l'équilibre géopolitique du cyberspace d'après PAILHÈS B.⁴¹

La gouvernance numérique peut être menée selon plusieurs approches. TELEANU S. & KURBALIJA J. préconisent une approche pangouvernementale et pansociétale⁴² qui font appel à la coopération numérique. Selon eux, l'approche "*pangouvernementale*" voudrait que les différents ministères et services gouvernementaux soient impliqués dans l'élaboration et la conduite des politiques numériques ; et l'approche "*pansociétale*" fait référence à l'implication dans une approche globale de la gouvernance numérique, de l'ensemble de la société pour mobiliser toutes les compétences et ressources nationales (les entreprises, les Universités, la communauté technique et la société civile).

Dans le cadre de cette étude, le concept de gouvernance numérique sera employé. La définition de "*la gouvernance numérique*" qui guidera la rédaction après la synthèse des différentes approches est celle-ci : *un concept qui englobe l'ensemble des processus, des politiques, des lois et des mécanismes mis en place et utilisés par les États, le secteur privé et la société civile pour orienter les activités liées au domaine numérique.*

³⁹ GRIGALASHVILI, V., *Digital Government and Digital Governance : Grand Concept*, International Journal of Scientific and Management Research, 06, 2023, 3, <https://doi.org/10.37502/IJSMR.2023.6201>.

⁴⁰ TWIZEYIMANA, J. D. et al., *The public value of E-Government—A literature review*, Government Information Quarterly, 36(2), 2019, 167-178 in ALGAZO, F. A., et al., *Digital governance emergence and Importance*, Journal of Information System and Technology Management, 6, n° 24 (2021), 20, <https://doi.org/10.35631/JISTM.624003>.

⁴¹ PAILHÈS, B., *Introduction Gouvernances du numérique : entre doctrine et pratiques*, Annales des Mines, Enjeux numériques, n° 4 (2018), 4.

⁴² TELEANU, S. & KURBALIJA, J., *Des voix africaines plus fortes dans le numérique*, Irj Jol Kft, DiploFoundation, 2022, 8, <https://www.diplomacy.edu/resource/rapport-des-voix-africaines-plus-fortes-dans-le-numerique/>.

2-1-2. Fracture numérique (fossé numérique) et inclusion numérique (e-inclusion)

La commission nationale française de l'Unesco définit la fracture numérique comme *“le fossé entre ceux qui utilisent les potentialités des technologies de l'information et de la communication pour leur accomplissement personnel ou professionnel et ceux qui ne sont pas en état de les exploiter faute de pouvoir accéder aux équipements ou de compétences”*.⁴³ Selon KETTANI D. & MOULIN B., la fracture numérique fait référence à la disparité entre les personnes et les pays ayant un accès effectif aux technologies numériques et à l'information et ceux qui n'y ont que peu ou pas accès.⁴⁴ Elle concerne les inégalités dans l'usage et l'accès aux TIC comme les téléphones portables, les ordinateurs ou le réseau Internet d'après JOCHEMS S. & RIVARD M.⁴⁵ Cependant, BROTCORNE P. & VALENDUC G. invitent à un discernement quant à la disparité (différence) et l'inégalité dans l'accès au numérique et son usage.⁴⁶ La disparité renvoie à un écart qui n'entraîne pas d'office une inégalité, les individus pouvant choisir de leur propre gré d'acquérir ou non les technologies numériques et de les utiliser ou non. Alors que les inégalités naissent lorsque les différences engendrent de ségrégation. Dans le cadre de cette étude, ces concepts seront utilisés de façon interchangeable.

Les inégalités d'usage soulèvent généralement la question de compétences numériques des utilisateurs pour l'appropriation des contenus proposés par les TIC de même que leur capacité à les développer via leurs activités en ligne.⁴⁷ Ce type de fracture fait référence à l'illectronisme qui renvoie selon le dictionnaire Larousse à l' *“état d'une personne qui ne maîtrise pas les compétences nécessaires à l'utilisation et à la création de ressources numériques”*.⁴⁸

⁴³ FULSSACK, J-L. *et al.*, *Fracture numérique*, in la « société de l'information » : glossaire critique, la documentation française, 2005, 75, https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Glossaire_Critique.pdf.

⁴⁴ KETTANI, D. & MOULIN, B., *L'e-gouvernement pour la bonne gouvernance dans les pays en développement*, PUL (Ottawa : Centre de recherches pour le développement international, 2014), 2.

⁴⁵ JOCHEMS, S. & RIVARD, M., *TIC et citoyenneté : de nouvelles pratiques sociales dans la société de l'information*, *Nouvelles pratiques sociales* 21, n° 1 (2008), 32, <https://doi.org/10.7202/019356ar>.

⁴⁶ BROTCORNE, P. & VALENDUC, G., *Les compétences numériques et les inégalités dans les usages d'internet. Comment réduire ces inégalités ?* *les Cahiers du numérique* 5, n° 1 (2009), 51. <https://www.cairn.info/revue--2009-1-page-45.htm>.

⁴⁷ *Ibid.*, p.46.

⁴⁸ « Définitions : illectronisme - Dictionnaire de français Larousse », <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/illectronisme/188290>, consulté le 17 juin 2023.

BOUQUET B. & JAEGER M. distinguent la fracture numérique de premier degré qui est l'inégalité d'accès aux technologies numériques, de la fracture numérique de deuxième degré qui concerne les inégalités relatives à la compétence numérique.⁴⁹ BROTCORNE P. et al, ajoutent une 3eme dimension qui porte sur les inégalités relatives à l'utilisation des services essentiels⁵⁰ à l'instar de l'e-administration, l'e-santé, l'e-banking. BEN YOUSSEF A., fait quant à lui une distinction de 4 dimensions de la fracture numérique.⁵¹ En plus de la première distinction (premier et deuxième degré), il rajoute 2 autres dimensions. L'une est liée à l'efficacité des usages c'est-à-dire que certains pays, certains individus sont plus performants que d'autres pour un taux d'équipement. L'autre fait référence aux modalités d'apprentissage dans la mesure où les TIC peuvent engendrer des inégalités du fait de la modification du processus d'apprentissage.

Plusieurs approches caractérisent la fracture numérique d'après la Commission nationale française de l'Unesco.⁵² Il s'agit de l'approche ultra-libérale, citoyenne et militante, et hyperréaliste. L'approche ultra-libérale considère que la lenteur des progrès technologiques et l'insuffisance de pénétration du marché seraient à l'origine de la fracture numérique. L'approche citoyenne et militante s'appuie sur le principe selon lequel l'accès de tous à l'internet est indispensable et l'approche hyperréaliste analyse la fracture numérique comme un reflet des inégalités sociales préexistantes qui se transforment à l'ère du numérique.

L'inclusion numérique est appliquée pour mettre fin à la fracture numérique ; c'est un outil au service de l'inclusion qui recherche l'égalité d'accès et d'usage des technologies numériques.⁵³ Le conseil français de l'Unesco la définit comme "*l'inclusion sociale dans une société et une*

⁴⁹ BOUQUET, B. & JAEGER, M., *l'e-inclusion, un levier ?*, Vie sociale 11, n° 3 (2015), 186, <https://doi.org/10.3917/vsoc.153.0185>.

⁵⁰ BROTCORNE, P. et al, « Baromètre de l'inclusion numérique 2020 », (Bruxelles : Fondation Roi Baudouin, 2020), 31, <https://media.kbsfrb.be/fr/media/8995/Barom%C3%A8tre%20Inclusion%20Num%C3%A9rique%202020>.

⁵¹ BEN YOUSSEF, A., *les quatre dimensions de la fracture numérique*, Réseaux 127-128, n° 5-6 (2004), 184, <https://www.cairn.info/revue--2004-5-page-181.htm>.

⁵²FULSSACK, J.-L. et al., op.cit., p. 75.

⁵³ BOUQUET, B., *l'inclusion : approche socio-sémantique*, Vie sociale 11, n° 3 (2015), 25, <https://doi.org/10.3917/vsoc.153.0015>.

économie où le numérique joue un rôle essentiel".⁵⁴ Elle est un processus visant à rendre le monde numérique accessible à tous les individus et à fournir des compétences numériques comme moyen d'inclusion sociale et économique selon BOUQUET B. et JAEGER M.⁵⁵ Elle se réalise toujours selon les auteurs précédemment cités quand l'équipement, l'offre et les usages sont traités ensemble et son succès dépend de 3 piliers à savoir l'accès, la motivation et les compétences.⁵⁶ Grâce à l'accès, des offres et équipements accessibles et solidaires peuvent être proposés ; à la motivation, l'utilité d'internet peut être clarifiée et des parcours personnalisés proposés en s'appuyant sur les besoins exprimés par les bénéficiaires ; aux compétences, la médiation numérique peut être alliée à l'accompagnement non professionnel. CAUCHARD L. & N'GOALA G., suggèrent donc que la stratégie d'inclusion numérique d'une organisation mette au centre l'utilisateur pour s'adapter à la diversité des profils numérique existant et prenne en compte non seulement les caractéristiques technologiques et l'infrastructure, mais également les caractéristiques comportementales personnelles et contextuelles des citoyens.⁵⁷

Une synthèse des définitions données par les auteurs ci-dessus mentionnés nous amène à considérer la fracture numérique comme une disparité ou un écart de développement des technologies numériques en termes d'accès et d'usage entre pays, au sein même d'un pays et entre différentes couches sociales. L'inclusion numérique constitue une des solutions à cette fracture pour la résorber. Pour la rendre efficace, il faut non seulement améliorer l'accès aux réseaux, mais aussi rendre la connectivité abordable et renforcer les compétences numériques des citoyens.

2-2. Analyse des défis spécifiques rencontrés par les pays francophones en matière d'accès, d'usage et d'inclusion numérique

Les défis relatifs à l'accès, à l'usage et à l'inclusion numérique dans l'espace francophone sont énormes. Ils portent en général sur la disponibilité de l'infrastructure, la capacité humaine à exploiter la technologie numérique, l'abordabilité ou l'aptitude financière à acquérir une

⁵⁴ CNNum, « Citoyens d'une société numérique – Accès, Littératie, Médiations, Pouvoir d'agir : pour une nouvelle politique L'inclusion », 2013, 9, https://cnnumerique.fr/files/uploads/2018/CNNum_rapport_Inclusion_oct2013.pdf.

⁵⁵ BOUQUET, B. & JAEGER, M. op.cit., p.187.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 190.

⁵⁷ CAUCHARD, L. & N'GOALA, G., *l'inclusion numérique : se rapprocher de l'utilisateur pour des stratégies plus efficaces*, Management des technologies organisationnelles 13, n° 2 (2021), 175, <https://doi.org/10.3917/mto.013.0171>.

infrastructure et une formation numérique et l'adaptation dans la fourniture des services répondant à l'aspiration de la population. Le gouffre est beaucoup plus ressenti dans les pays en développement.

DIAGANA O., vice-président de la Banque Mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale déclarait en 2021 que les pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale devront faire face à divers défis tel que : la mauvaise couverture et qualité du réseau ; les coûts élevés d'exploitation ; les barrières non tarifaires qui haussent les risques d'exploitation et augmentent les investissements et la faible ou le défaut de concurrence.⁵⁸ Pour SAGNA O., il faudrait relever en Afrique, les défis d'existence ou non des infrastructures, de la capacité humaine à utiliser les outils numériques, de la capacité financière des citoyens à s'offrir ses outils et l'adéquation entre l'offre de services et les besoins réels de la population.⁵⁹

La question de la disponibilité des infrastructures dans certains pays pose le problème principal (le problème d'alimentation en énergie électrique subsiste encore dans certains pays) de la connexion aux grands réseaux de télécommunications. En conséquence, les personnes qui vivent dans les zones rurales dont les infrastructures sont mal desservies n'ont pas accès aux réseaux et services de télécommunications. MIDDLETON C., relève en 2021, qu'au Canada le manque d'infrastructures physiques de base dans les régions rurales et éloignées aurait créé des obstacles d'accès dans ces régions.⁶⁰ À titre d'illustration, la disponibilité des services Internet à large bande dans différents ménages à la vitesse supérieure ou égale à 50/10 Mbps était de 98,6 % pour les ménages urbains contre 45,6% pour les ménages ruraux d'après le CRTC.⁶¹

⁵⁸ DIAGANA, O., « Three Paths to Accelerating Digital Access in West and Central Africa », World Bank, 2021, <https://www.banquemondiale.org/fr/news/opinion/2021/08/23/three-paths-to-accelerating-digital-access-in-west-and-central-africa>, consulté le 20 juin 2023.

⁵⁹ SAGNA, O., *La lutte contre la fracture numérique en Afrique : aller au-delà de l'accès aux infrastructures*, Hermès, la Revue 45, n° 2 (2006), 20, <https://doi.org/10.4267/2042/24030>.

⁶⁰ MIDDLETON, C., « Infrastructure numérique dans un monde postpandémique », Forum des politiques publiques (FPP), les compétences dans un monde post-pandémique (Canada : 2021), 23, <https://www.torontomu.ca/diversity/reports/Infrastructure-Numerique-Dans-Un-Monde-Postpandemique.pdf>.

⁶¹ CRTC, « Rapport de surveillance des communications » (Canada, 2020), 113, <https://crtc.gc.ca/pubs/cmr2020-fr.pdf>.

Les caractéristiques techniques de l'infrastructure constituent un autre problème. L'infrastructure peut exister, mais être insuffisante, notamment en termes de débit. Dans de telles circonstances, les utilisations possibles sont fortement limitées. Partout en Afrique, des efforts sont en cours pour faire progresser le déploiement de l'infrastructure numérique afin de soutenir une connectivité Internet significative.⁶² Le nombre de câbles reliant ce continent à d'autres parties du monde ne cesse d'augmenter. Par exemple, jusqu'en 2009, les africains subsahariens devaient compter sur un seul câble sous-marin d'ancienne génération pour la connectivité.⁶³ De nos jours, un certain nombre de câbles sous-marins⁶⁴ parcourent les côtes africaines et facilitent l'accès à Internet. Jusqu'en 2018, 37 des 38 pays africains ayant un littoral possédaient au moins un atterrisseur de câbles sous-marins⁶⁵ qui leur permettaient de tirer profit des avantages de l'internet haut débit, notamment une utilisation accrue. Parmi eux 26 pays francophones.

Tableau 2 : nombre de câbles sous-marins dans les pays francophones en Afrique en se basant sur les données de SUVESH Chattopadhyaya⁶⁶

N°	1 CSM	2 CSM	3 CSM	4 CSM	5 CSM	6 CSM	11 CSM	15 CSM
1	République du Congo	Bénin	Maroc	Tunisie	Ghana	Cameroun	Djibouti	Égypte
2	Togo	Guinée équatorial	Cap vert	Sénégal	-	-	-	-

⁶² TELEANU, S. & KURBALIJA, J., op.cit., p.67.

⁶³ LEAH, N. & PETRACK, S. A., « Internet Infrastructure in Africa », Empower Africa (blog), 2020, <https://empowerafrica.com/internet-infrastructure-in-africa/>. Consulté le 15 juillet 2023.

⁶⁴TELEGEOGRAPHY, « Carte des câbles sous-marins », <https://www.submarinecablemap.com/>. consulté le 17 août 2023.

⁶⁵ SUBMARINE NETWORKS, « Comment l'économie numérique de l'Afrique est-elle rendue possible par la connectivité des câbles sous-marins - Réseaux sous-marins », 2018, <https://www.submarinenetworks.com/en/insights/how-is-digital-economy-of-africa-enabled-by-subsea-cable-connectivity>. Consulté le 9 juillet 2023.

⁶⁶ SUBMARINE NETWORKS, « Câbles sous-marins pour l'Afrique - Gros plan sur 2019-21 - Réseaux sous-marins », 2019, <https://www.submarinenetworks.com/en/insights/submarine-cables-for-africa-a-close-look-at-2019-21>. Consulté le 19 juillet 2023.

3	Guinée	Gabon	-	Côte d'Ivoire	-	-	-	-
4	Guinée Bissau	RDC	-	Madagascar	-	-	-	-
5	Sao Tomé et principe	Mozambique	-	Maurice	-	-	-	-
6	Gambie	Comores	-	-	-	-	-	-
7	Mauritanie	Seychelles	-	-	-	-	-	-

Malgré ces avancées prometteuses en Afrique, des problèmes d'infrastructure subsistent. Ce qui rend internet toujours hors de portée pour la majorité des pays africains. En 2019, 7 pays francophones des 37 pays africains ne disposaient que d'un seul câble sous-marin et 7 autres de 2 câbles sous-marins. Au dire de LEAH N. & PETRACK S. A., une fissure ou une maintenance planifiée du câble sous-marin peut entraîner une panne prolongée d'Internet⁶⁷.

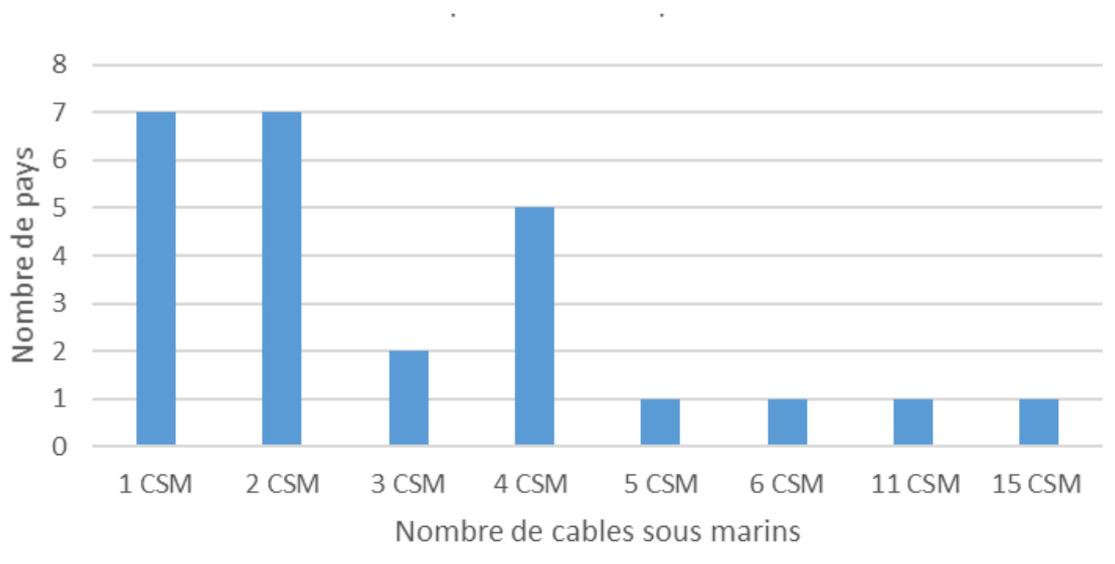


Figure 2 : nombre de câbles sous-marins par pays dans les pays francophones en Afrique

D'après un rapport de la Banque Mondiale, la connexion des personnes non connectées en Afrique nécessite également de développer des solutions innovantes et alternatives à l'instar

⁶⁷ LEAH, N. & PETRACK, S. A., op. cit.

du Wi-Fi, des satellites pour atteindre les près de 100 millions de personnes qui vivaient en milieu rural, isolées dépourvues des réseaux mobiles traditionnels.⁶⁸

En Europe, selon l'indice de l'économie et de la société numériques 2022 sur les infrastructures numériques, en 2021, le Luxembourg et la Hongrie étaient parmi les pays au taux de pénétration du haut débit fixe d'au moins 100 Mbps avec plus de 60% des ménages abonnés.⁶⁹ En revanche, en Grèce, en Croatie et en Autriche, ce taux de pénétration était plutôt faible (moins de 20 %). Ce rapport indique également que la Belgique et l'Estonie avaient les performances les plus faibles en termes de connectivité en Europe.

Il y a aussi la question de l'abordabilité, qui doit tenir compte non seulement des frais d'accès mais aussi, des coûts récurrents. SAGNA O., relève que dans de nombreux pays africains, le coût des équipements informatiques et le coût des connexions téléphoniques constituent des freins majeurs à l'utilisation intensive des TIC par les particuliers et les entreprises.⁷⁰ Pour un Go de données mobiles à haut débit, les Centrafricains doivent consacrer plus de 20 % de leur revenu moyen, contre 0,5 % pour les Égyptiens, déclarait DIAGANA O.⁷¹ En Belgique, 22% de ménages (comptant au moins une personne âgée entre 16 et 74 ans et n'ayant pas de connexion Internet) en 2022, n'avaient pas accès à internet à cause des frais de connexion tels que les frais d'abonnement ou de téléphone trop élevés.⁷² Selon SAGNA O., d'un point de vue holistique, les cybercentres privés et les points d'accès communautaires ou publics favorisent habituellement la réduction considérable des coûts d'accès.⁷³ Cependant, le déploiement de points d'accès Internet publics n'est pas une solution à long terme et ne résout pas le

⁶⁸ Broadband Commission Sustainable Development, « Connecting Africa Through Broadband », 2019, 16, https://www.broadbandcommission.org/Documents/working-groups/DigitalMoonshotforAfrica_Report.pdf.

⁶⁹ DESI, « Indice relatif à l'économie et à la société numériques (DESI) 2022 | Bâtir l'avenir numérique de l'Europe », <https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/library/digital-economy-and-society-index-desi-2022>, consulté le 28 juillet 2022.

⁷⁰ SAGNA, O., op.cit., 18.

⁷¹DIAGANA, O., op.cit.

⁷² STATBEL, « TIC auprès des ménages et des individus | Statbel », 2022, <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/utilisation-des-tic-aupres-des-menages#panel-12>. Consulté le 17 juillet 2023.

⁷³ SAGNA, O., op.cit., p. 19.

problème des ménages non desservis même s'il soulage à court terme pour ceux qui ont la possibilité de se déplacer à ces points d'accès.⁷⁴

La connectivité de tous a un coût. Les coûts d'investissement pour le déploiement des réseaux de télécommunications terrestres dans les zones rurales sont élevés et leur rentabilité strictement économique, faible voire nulle.⁷⁵ À titre d'illustration, la pose d'un seul kilomètre de câble en fibre optique pour assurer la connectivité peut coûter entre 15 000 et 30 000 dollars selon LEAH N. & PETRACK S. A.⁷⁶ Selon le rapport de la Banque mondiale ci-dessus cité, le coût de la réduction de la fracture numérique en Afrique d'ici 2030 s'élèverait à 100 milliards de dollars.⁷⁷ Ce rapport estime aussi le coût supplémentaire de l'expansion de l'écosystème numérique à 18 milliards de dollars pour investir dans les compétences numériques essentielles et le contenu local afin de soutenir les opportunités de développement.⁷⁸

La question d'adéquation entre l'offre de service numérique et les besoins réels des populations se pose. Selon SAGNA O., les pays africains ont peu de services en ligne qui servent leurs citoyens et consommateurs, en particulier le contenu local.⁷⁹ En Afrique, la majorité de la population est analphabète, les points d'accès et les applications sont conçus sans tenir compte des besoins spécifiques des personnes en situation d'un handicap, et la majorité de la population manque de compétences de base pour utiliser les TIC.⁸⁰ En 2023, seuls 54% des européens disposent au moins de compétences numériques de base ; 50% de la population de la Bulgarie et de la Pologne n'en dispose pas.⁸¹

⁷⁴ MIDDLETON, C., op.cit, p. 27.

⁷⁵ SAGNA, O., op.cit., p. 19.

⁷⁶ LEAH, N. & PETRACK, S. A, op.cit.

⁷⁷ Broadband Commission Sustainable Development. op. cit., p.16

⁷⁸ *Idem*

⁷⁹ SAGNA O., op.cit., p.19.

⁸⁰ SAGNA O., op. cit., p.18.

⁸¹ RENARD, L., « Illectronisme en Europe une fracture numérique et sociale », Etudes et Dossiers (Pour la Solidarité, 2023), 4, https://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/ed-2023-illelectronisme_en_europe_-_une_fracture_numerique_et_sociale_0.pdf.

Selon l'UIT, le niveau d'éducation est un facteur important d'utilisation de l'internet.⁸² Il a une forte incidence sur la capacité numérique car les personnes ayant un niveau d'éducation primaire ou secondaire inférieur sont beaucoup moins susceptibles d'utiliser internet que celles qui ont atteint un niveau élevé d'éducation.⁸³ Pourtant, l'Afrique subsaharienne qui regorge 22 pays francophones avait un taux d'analphabétisme de 34% en 2019 contre 1% en Europe Centrale et Orientale.⁸⁴ Ce taux était de 41% pour les hommes contre 27% pour les femmes en Afrique subsaharienne et de 2% pour les femmes contre 1% pour les hommes en Europe Centrale et de l'Est.⁸⁵ En Europe, 79% des personnes ayant un niveau d'étude élevé disposent un minimum de compétences numériques de base.⁸⁶ En Belgique en 2021, ceux qui avaient un niveau d'instruction faible étaient à 8% (d'habitants âgés de 16 à 74 ans) de compétences numériques avancées tandis que ceux à niveau d'instruction élevé à 44% de compétences numériques avancées.⁸⁷ SAGNA O., pense que les objectifs à atteindre se résument à la formule "*l'éducation pour tous*". Il est donc important de procéder au renforcement des capacités numériques.

De ce qui précède, il ressort que les pays francophones sont confrontés à différents défis en termes d'accès, d'usage et d'inclusion numérique. Les pays de la Francophonie ayant des réalités socio-économiques différentes, le degré de ses défis n'est pas le même d'un pays à un autre. Quoi qu'il en soit, améliorer l'accès, l'utilisation et l'inclusion numérique dans l'espace revient à investir non seulement dans une infrastructure de bonne qualité, abordable et fiable, dans le renforcement de capacités numériques, mais aussi dans l'adéquation des offres aux demandes de service numériques. Et pour ce faire, un cadre institutionnel et réglementaire avec des politiques numériques dans chacun des domaines est indispensable.

⁸² UIT., op. cit., p.26.

⁸³ *Idem*

⁸⁴ OBSERVATOIRE DES INEGALITES, « Près de 800 millions d'adultes analphabètes dans le monde », Observatoire des inégalités, 2021, <https://www.inegalites.fr/Pres-de-800-millions-d-adultes-analphabetes-dans-le-monde>. Consulté le 16 juin 2023.

⁸⁵ *Idem*

⁸⁶ RENARD, L., op.cit., p.4.

⁸⁷ STATBEL, « Compétences numériques | Statbel », 2021, <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/utilisation-des-tic-aupres-des-menages#panel-12>. Consulté le 17 juillet 2023.

2-3. Importance du cadre réglementaire et institutionnel, des politiques numériques et enjeu financier de leurs élaborations

Le développement de l'accès au numérique et de son usage nécessite la mise en place d'un cadre juridique, institutionnel et des politiques numériques propices pour guider les actions des pays.

Les cadres réglementaires sont primordiaux car le développement du secteur national des TIC en dépend.⁸⁸ Ainsi, les acteurs publics ont la responsabilité de créer des cadres réglementaires qui favorisent un accès et un usage équitable et inclusif du numérique. Cependant, selon KURBALIJA J., l'élaboration d'un cadre juridique pour soutenir le développement rapide d'Internet était encore à ses débuts jusqu'en 2014.⁸⁹ Il indique que deux (2) approches prévalaient : une qui prônait l'utilisation des lois existantes et l'autre la mise en place des lois appropriées aux numériques en tenant compte de la particularité des relations sociales nouvelles adoptées dans le cyberspace.

Des cadres juridiques et institutionnels adéquats attirent les investisseurs et les bailleurs de fonds pour le développement par exemple des infrastructures numériques. D'après KURBALIJA J., les investisseurs privés et progressivement, les bailleurs de fonds publics, peinent à investir dans les pays qui ne possèdent pas de ses cadres pour le développement d'Internet.⁹⁰ Ainsi, les pays qui prennent de bonnes mesures comme la mise en place de politique favorisant le développement de marchés de télécommunications efficaces avec une concurrence accrue, des coûts réduits et une large gamme de services pour conforter l'entrée et la concurrence dans les services de télécommunication jouissent d'une meilleure infrastructure de distribution de services Internet.⁹¹

⁸⁸KURBALIJA, J., *Gouvernance d'Internet*, 6^e éd., 2014, 163, https://issuu.com/diplo/docs/ig_2014_fr_final_webjuly.

⁸⁹ *Ibid.*, p.95.

⁹⁰ *Ibid.*, p.163.

⁹¹ RAJABIUM, R. et al., *Regulation, investment and efficiency in the transition to next generation broadband networks: Evidence from the European Union, Telematics and Informatics*, 32(2), 2015b, 230-244, in DANA, L. C., *La large bande entre les lignes : Les politiques sur les bibliothèques de l'Alberta dans le développement provincial de la large bande*, 2020, CRTC, <https://crtc.gc.ca/fra/acrtc/prx/2020cramer.htm>, consulté le 20 juillet 2023.

La création d'un véritable accès universel aux réseaux de télécommunications et aux applications, services et contenus qu'ils supportent ou transmettent nécessite de l'État, d'élaborer des normes ou de mettre en place des politiques efficaces pour combler les lacunes énumérées dans la section précédente. Une politique d'accès universel efficace doit faciliter l'accès à des services haut débit abordables et de bonne qualité, tout en promouvant l'inclusion numérique⁹² selon l'UIT. Les Etats doivent veiller à cela grâce au pouvoir de décisions en matière de politique relatif à internet qui leur est reconnu sur le plan national comme international par le SMSI à l'article 49 de la déclaration de principes de 2003.⁹³

Des politiques ciblées, des subventions et des plans de paiement gradués peuvent contribuer à rendre les services numériques et les appareils des consommateurs finaux plus abordables pour les personnes vulnérables. La mise en place du programme Ceibal (Connectivité Éducative Informatique de Base pour l'Apprentissage en Ligne) par le gouvernement d'Uruguay en 2007, pour faciliter l'accès aux ordinateurs portables par chaque enfant⁹⁴ en est un exemple. Il a permis à tout élève inscrit dans les écoles publiques d'avoir accès à un ordinateur.⁹⁵ L'exemple peut aussi être pris sur le lancement en 2020 des programmes de développement des compétences numériques de base par l'Etat égyptien en vue de rendre autonome les citoyens en augmentant leurs capacités numériques.⁹⁶

Sur le plan institutionnel, la mise en place d'institutions de régulation des télécommunications indépendantes et professionnelles s'avère primordiale d'après KURBALIJA J., en s'appuyant sur l'expérience des pays développés.⁹⁷ Selon lui, ceux-ci ont connu un développement rapide de l'infrastructure des télécommunications grâce aux régulateurs solides. Les autorités de régulation peuvent par exemple, proposer des dispositifs incitatifs visant à encourager les opérateurs à investir dans les localités peu ou non rentables comme les zones éloignées, peu peuplées et difficiles d'accès.

⁹² UIT & BANQUE MONDIALE, *Manuel sur la réglementation du numérique*, UIT (Genève, 2020), 60, https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/pref/D-PREF-TRH.1-2020-PDF-F.pdf.

⁹³ SMSI, « SMSI : Déclaration de principes », Pub. L. No. WSIS-03/GENEVA/DOC/4-F, § B (2004), <https://www.itu.int/net/wsis/docs/geneva/official/dop-fr.html>.

⁹⁴E-TOOLKIT, « Plan Ceibal en Uruguay | E-toolkit », <https://lifelonglearning-toolkit.uil.unesco.org/fr/node/70>, consulté le 18 août 2023.

⁹⁵*Idem*

⁹⁶ Working Group Report on Digital Learning, « Connecting Learning Spaces: Possibilities for Hybrid Learning » (BROADBAND COMMISSION for sustainable development, 2021), 18, https://broadbandcommission.org/wp-content/uploads/dlm_uploads/2021/09/Digital-Learning-Report-Broadband-Commission.pdf.

⁹⁷ KURBALIJA, J., op. cit., p.163.

L'élaboration d'un arsenal juridique et des politiques numériques propices à l'amélioration de l'accès aux technologies numériques ainsi qu'à leur usage nécessite d'investissements financiers. Un des objectifs de la Commission "*La large bande au service du développement durable*" d'ici 2025, est la mise en place de tous les pays, d'un plan ou d'une stratégie nationale pourvus d'un financement en matière du haut débit ou en insérant le haut débit dans la définition de l'accès et service universel.⁹⁸ La Banque mondiale estimait en 2019 que 2,5 milliards de dollars supplémentaires devraient être mobilisés pour des réformes politiques et réglementaires afin de mettre en place des conditions de marché favorables à l'innovation, à l'entrepreneuriat et au déploiement de la technologie en Afrique.⁹⁹

Les États utilisent habituellement les Fonds pour l'accès et le service universels (Fasu) comme mécanisme de financement pour atteindre les objectifs d'accès universel.¹⁰⁰ Le Canada a lancé en 2020, le Fonds pour la large bande universelle (UBF), un investissement de 3,225 milliards de dollars dans l'optique de contribuer à fournir un accès Internet haute vitesse à 98 % des Canadiens d'ici 2026 et à réaliser l'objectif national de 100 % d'accès d'ici 2030.¹⁰¹ En 2023, 93,5 % des ménages canadiens ont accès à Internet haute vitesse, contre 79 % en 2014.¹⁰²

Cependant, d'autres mécanismes existent. Des mécanismes de financement publics direct ou des fonds conjoints public-privé sont envisageables pour favoriser les investissements dans les infrastructures notamment aux larges bandes et les écosystèmes numériques. Une alternative, c'est la mise en place des politiques "*acteur ou payeur*". Ce mécanisme est utilisé au Vanuatu, et consiste à laisser le choix aux fournisseurs de payer une redevance à la Fasu, fixée par l'autorité de régulation au détriment de construire des infrastructures dans les zones non ou mal desservies.¹⁰³

⁹⁸ UIT & BANQUE MONDIALE. op. cit., p.61.

⁹⁹ Broadband Commission Sustainable Development. op. cit, p.16.

¹⁰⁰ UIT & BANQUE MONDIALE. op. cit., p.67.

¹⁰¹ Innovation, Science and Economic Development Canada, « Government of Canada Reports on Progress in Connecting All Canadians to High-Speed Internet, Highlights Online Tool », news releases, <https://www.canada.ca/en/innovation-science-economic-development/news/2023/03/government-of-canada-reports-on-progress-in-connecting-all-canadians-to-high-speed-internet-highlights-online-tool.html>, consulté le 22 mars 2023.

¹⁰² *Idem*

¹⁰³ UIT & BANQUE MONDIALE. op. cit., p.69.

De cette section, il est judicieux de retenir que les cadres réglementaires et institutionnels ainsi que les politiques numériques jouent un rôle essentiel dans le développement de l'accès et l'utilisation du numérique en matière de gouvernance numérique. Ceci confère un rôle central aux pouvoirs publics qui prennent les décisions dans leurs pays et les engagent sur la scène internationale. En outre, ces derniers doivent dorénavant collaborer avec d'autres parties prenantes dans une perspective de coopération numérique.

2-4. Coopération et partage d'expérience en matière de gouvernance numérique : Contribution de l'OIF dans l'espace francophone

La coopération fait référence à une situation d'interaction entre les acteurs, dans laquelle chacun vise à atteindre ses objectifs tout en tenant compte de ceux des autres selon DEVIN G.¹⁰⁴ Les termes comme économique, culturelle, commerciale, numérique lui sont associés. Le groupe de haut niveau sur la coopération numérique dans son rapport *“l'ère de l'interdépendance numérique”* considère la coopération numérique, comme des : *“moyens de travailler ensemble pour faire face aux impacts sociétaux, éthiques, juridiques et économiques des technologies numériques afin de maximiser les avantages pour la société et de minimiser les dommages”*.¹⁰⁵

La coopération numérique est un moyen considérable pour surmonter divers défis numériques aux niveaux national et international. À ce titre, elle permet de garantir une gouvernance numérique efficace. Elle peut aider à atteindre les objectifs de connectivité universelle et d'accès aux compétences numériques. Selon l'Unesco, la coopération et les partenariats mondiaux et intersectoriels Nord-Sud et Sud-Sud peuvent contribuer à combler les écarts grandissant au sein des pays et entre les pays développés et les pays en développement.¹⁰⁶ Cependant, la coopération numérique a beaucoup plus d'impact lorsque, aussi bien les gouvernements, que les autres parties prenantes contribuent aux discussions.¹⁰⁷

¹⁰⁴ DEVIN, G., *chapitre 1. Coopération et organisation*, in les organisations internationales, vol. 2e éd., Collection U (Paris: Armand Colin, 2016), 15, <https://doi.org/10.3917/arco.devin.2016.01.0016>.

¹⁰⁵ High-level Panel on Digital Cooperation, « the age of digital interdependence » (ONU, 2019), 6, <https://www.un.org/en/pdfs/DigitalCooperation-report-for%20web.pdf>.

¹⁰⁶Unesco, «Le rôle clé de la coopération internationale dans une intelligence artificielle inclusive | Unesco», 2020, <https://www.unesco.org/fr/articles/le-role-cle-de-la-cooperation-internationale-dans-une-intelligence-artificielle-inclusive>, consulté le 30 juillet 2023.

¹⁰⁷ High-level Panel on Digital Cooperation. op.cit., p.4.

Vers une coopération numérique multipartite : valeur ajoutée

Les mots “*travailler ensemble*” qui se retrouvent dans la définition du groupe de haut niveau sur la coopération numérique sous-entendent que les États ne doivent pas être les seuls à agir. Toutes les parties prenantes doivent participer désormais à un nouveau modèle de multilatéralisme : le modèle multipartite, face au changement des fondements de la coopération internationale.¹⁰⁸ Le principe multi-partie prenante en matière de gouvernance numérique a été posé lors du SMSI en 2005 à travers la définition sur la gouvernance de l’Internet.¹⁰⁹ Ce sommet a vu naître une plateforme mondiale sur la gouvernance de l’Internet (FGI), qui est un cadre de coopération numérique dont la mission est de traiter les sujets de politiques publiques liées aux éléments clés de la gouvernance de l’Internet afin de contribuer à la viabilité, la résilience, la sécurité, la stabilité et le développement de l’Internet, ainsi que de promouvoir le dialogue et l’échange d’informations et de bonnes pratiques.¹¹⁰

La coopération numérique impliquant tous les acteurs permet l’élaboration de normes et des règles communes nécessaires pour réglementer les technologies numériques et faire face aux défaillances du marché. Elle permet aussi l’évaluation de l’impact complexe et dynamique de la technologie numérique. Selon DORMOY D. & EL KHATIB K., “*La régulation du numérique, par sa nature transversale et pluridisciplinaire, nécessite d’associer l’écosystème numérique, les régulateurs et la population*”.¹¹¹ Ils préconisent de favoriser des espaces d’échanges internationaux, mais aussi locaux en plus des grandes rencontres internationales.

La coopération numérique multipartite permet également l’inclusion d’un éventail plus diversifié de voix, en particulier des pays en développement et des populations marginalisées

¹⁰⁸ RIOUX, M. & DAGENAIS, O., *le rôle des organisations internationales dans la gouvernance d’Internet et des secteurs numériques*, Revue québécoise de droit international, 2021, 358, <https://doi.org/10.7202/1087397ar>.

¹⁰⁹ CASTEX, L. « Penser la gouvernance d’Internet face au défi d’une coopération numérique. », telecom, n°204, 2022, <https://www.telecom-paris-alumni.fr/fr/revue/article/penser-la-gouvernance-d-internet-face-audefi-d-une-cooperation-numerique/3702>, consulté le 30 juin 2023.

¹¹⁰ *Idem*

¹¹¹ DORMOY, D. & EL KHATIB, K., « Rapport 2018 sur l’état de la Francophonie numérique » (OIF, 2018), 168, <https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-09/rapport-2018-etat-francophonie-numerique.pdf>.

car d'après l'OCDE,¹¹² et le groupe de haut niveau sur la coopération numérique,¹¹³ les décisions les plus importantes sur les questions numériques sont souvent prises sans l'implication de ceux-ci alors qu'ils sont aussi concernés. Et même lorsqu'ils y sont conviés, ils n'ont pas toujours la capacité de participer de façon efficace et marquante.¹¹⁴

DORMOY D. & EL KHATIB K., mettent en exergue l'importance d'une telle coopération entre les secteurs publics et privés francophones, ainsi que la coopération Sud-Sud au sein de la Francophonie en promouvant l'idée d'une "*innovation inversée*" dans le rapport de la Francophonie numérique (2018).¹¹⁵ Selon eux, l'innovation inversée peut être vecteur de changement dans les pays du Sud pour combler les lacunes en matière d'infrastructures et de réglementation, et inspirer la réplique dans les pays du Nord.

La coopération numérique en l'occurrence multipartite facilite le partage d'expériences et de bonnes pratiques. Ce qui permet le développement des compétences d'après DORMOY D. & EL KHATIB K.¹¹⁶ Dans l'espace francophone, l'OIF compte s'appuyer entre autres sur la coopération numérique tripartite entre le secteur privé, les réseaux professionnels, les organisations internationales, les autorités locales et la société civile pour contribuer à améliorer la connectivité abordable, réduire les coûts de communications électroniques et la fracture numérique dans sa stratégie. Ceci, conformément à l'article 15 b de l'axe 1 de la stratégie de la Francophonie numérique pour la période 2022-2026 intitulé "*Contribuer à la réduction de la fracture numérique et améliorer l'accès au numérique pour les populations de l'espace francophone*".¹¹⁷

Rôle de l'OIF et son implication dans la coopération numérique.

Dans l'espace francophone, une des opportunités qui s'offrent aux pays, c'est la coopération. Ces pays ont la possibilité de partager leurs connaissances et leurs expériences afin de trouver

¹¹² OCDE, « Coopération pour le développement 2021 », 2021, 27, https://www.oecd.org/dac/dcr2021_fr_editorial_resume_synthese.pdf.

¹¹³ High-level Panel on Digital Cooperation. op.cit., p.7.

¹¹⁴ OCDE., op. cit., p. 27.

¹¹⁵ DORMOY, D. & EL KHATIB, K., op. cit., p.167-174.

¹¹⁶ *Idem*

¹¹⁷ OIF, « Stratégie de la Francophonie numérique 2022-2026 », 2021, 3, https://www.francophonie.org/sites/default/files/2021-12/SFN_CMF_39_10122021.pdf.

des solutions aux défis posés par la société de l'information.¹¹⁸ À cet effet, l'OIF joue un rôle important. Elle facilite la coopération multilatérale entre ses pays membres en servant de cadre d'échange engageant sur les questions liées au numérique. Elle a élaboré la stratégie numérique adoptée par les pays membres et les autres acteurs de la charte de la Francophonie (l'APF, l'AIMF, TV5monde, l'Université Senghor, l'AUF), qui les engage à un modèle de gouvernance et de partenariats multi partie prenante.¹¹⁹ Elle a également tenu la conférence des chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage en 2022, sur le thème la *“connectivité dans la diversité : le numérique vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone”*. Ce qui a permis des échanges et une prise de décisions importantes sur la question du numérique, consignées dans la déclaration de Djerba.¹²⁰

Elle encourage la participation d'experts des pays du Sud membres de la Francophonie à la FGI, afin de garantir que ce forum serve de cadre de concertation international sur les questions émergentes, tout en respectant les positions francophones.¹²¹ L'OIF apporte également sa contribution aux réunions de la FGI en organisant des groupes de travail ou des ateliers, tels que la formation préparatoire de la 17ème édition de la FGI.¹²² Grâce à ces initiatives, l'OIF sensibilise les francophones aux enjeux de la gouvernance de l'internet qui seront abordés lors des forums.

Les acteurs francophones doivent continuer à participer activement aux grands événements internationaux liés aux technologies de l'information et de la communication et à établir ou à renforcer des partenariats avec d'autres acteurs du développement pour permettre à la francophonie de consolider sa présence conjointe et créative au sein des mécanismes

¹¹⁸OIF, « Rapport 2018 sur l'état de la Francophonie numérique » (OIF, 2018), 313, <https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-09/rapport-2018-etat-francophonie-numerique.pdf>.

¹¹⁹ WALLONIE-BRUXELLES, « Francophonie : la stratégie numérique 2022-2026 », 2022, <https://www.wbi.be/fr/news/news-item/francophonie-strategie-numerique-2022-2026>, consulté le 27 juillet 2023.

¹²⁰ XVIIIe Sommet de la Francophonie, « Déclaration de Djerba » (2022), 1, https://www.francophonie.org/sites/default/files/202211/Sommet_xviii_Declaration_Djerba_2022.pdf.

¹²¹ DORMOY, D. & EL KHATIB, K., op.cit., 172.

¹²² OIF, « L'OIF mobilise l'espace francophone lors du 17e Forum sur la gouvernance de l'Internet », OIF, <https://www.francophonie.org>, consulté le 2 août 2023.

multilatéraux.¹²³ À cet effet, l'OIF accompagne ses États membres en renforçant leurs capacités pour les préparer à participer activement aux rencontres internationales sur les questions de gouvernance numérique. Elle a initié et met en œuvre dans le cadre de son programme D-CLIC un cycle de formation sur l'introduction à la gouvernance de l'internet à l'endroit des fonctionnaires publics et diplomates des États et Gouvernements membres de l'OIF. Elle vise par cette formation à renforcer les compétences des fonctionnaires francophones à mieux appréhender les enjeux actuels et futurs de la gouvernance numérique, les amener à acquérir une meilleure compréhension de la terminologie et des concepts de la gouvernance numérique, et à pouvoir identifier ses dimensions institutionnelles, régionales et internationales.¹²⁴ Elle organise également des réunions informelles de concertation des acteurs francophones à l'instar de celle tenue en marge du forum politique de l'ICANN 77 à laquelle l'OIF a pris part par le biais de sa Direction de la Francophonie économique et numérique pour favoriser la coordination des États membres de la Francophonie au sein du GAC. Ceci, dans l'optique de mobiliser davantage les pays francophones pour l'Assemblée générale annuelle de l'ICANN 78 en octobre 2023.¹²⁵

Mécanismes de Coopération numérique dans l'Espace Francophone

La nouvelle ère d'expansion de l'économie numérique requiert la coopération de diverses organisations intergouvernementales d'après RANDRIANASOLO-RAKOTOBÉ H. & LEDJOU J-M.¹²⁶ L'OIF est une institution pouvant fournir un cadre d'analyse des stratégies numériques de ses pays membres afin de faciliter le transfert de bonnes pratiques et favoriser la coopération entre pays francophones. Ainsi, des réseaux comme le RFMEN et beaucoup d'autres ont vu le jour au sein de la Francophonie. Lancé le 10 octobre 2018, le RFMEN s'est donné pour mission d'unir ses forces pour améliorer la performance du secteur de l'économie numérique francophone et permettre aux acteurs francophones de jouer un rôle clé dans l'élaboration

¹²³ RANDRIANASOLO-RAKOTOBÉ, H. & LEDJOU, J-M., « Rapport 2018 sur l'état de la Francophonie numérique » (OIF, 2018), 68, <https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-09/rapport-2018-etat-francophonie-numerique.pdf>.

¹²⁴ OIF, « L'OIF lance un cycle pilote de formation en ligne en français sur la gouvernance de l'Internet », OIF, <https://www.francophonie.org>, consulté le 19 août 2023.

¹²⁵ OIF, « L'OIF retrouve le Forum politique de l'ICANN », OIF, <https://www.francophonie.org>, consulté le 19 août 2023.

¹²⁶ RANDRIANASOLO-RAKOTOBÉ, H. & LEDJOU, J-M., op.cit., p. 68.

des régulations internationales de l'économie numérique. Pour ce faire, il s'appuie sur le partage d'expériences et des bonnes pratiques dans le domaine de l'économie numérique.¹²⁷

Grâce à la coopération internationale, les mécanismes comme le Fonds de solidarité numérique, peuvent être mis à contribution,¹²⁸ notamment pour l'amélioration de l'accès au numérique et de son usage. Le rapport du Secrétaire général des Nations Unies "*Notre programme commun*" appelle à la solidarité pour travailler ensemble dans un univers interconnecté, en se basant sur le constat selon lequel *aucune société ou aucun pays ne peut résoudre seul ses problèmes, ayant des responsabilités les uns envers les autres, et sur le fait de la diversité et de la grande disparité des besoins et des moyens.*¹²⁹ Afin d'accélérer l'atteinte des objectifs de connectivité, le Canada a par exemple conclu des partenariats de financement conjoints au niveau national avec les provinces du Québec, de l'Ontario, de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de l'Île-du-Prince-Édouard. Avec près de 2 milliards de dollars de cofinancement garanti, ces partenariats favorisent la connexion davantage de ménages grâce au financement de l'UBF.¹³⁰

Selon le rapport "*Connecter l'Afrique par le haut débit*", le besoin de financement d'investissement de 100 milliards de dollars nécessité en Afrique pour résorber la fracture numérique ne peut être mobilisé qu'avec le concours de tous les acteurs notamment les gouvernements, les régulateurs, les acteurs de la société civile, le secteur privé, les agences de développement, les organisations régionales et sous régionales.¹³¹ L'Union Européenne a par exemple récemment mis en place un mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE numérique), un instrument de financement pour soutenir et encourager les investissements dans les infrastructures de connectivité numérique d'intérêt commun au cours de la période

¹²⁷ RFMEN, « Rapport d'activité 2019-2021 », rapport d'activité (Cotonou, 2021), 4, <https://rfmen.org/doc/159/download>.

¹²⁸ SAGNA, O., *La lutte contre la fracture numérique en Afrique : aller au-delà de l'accès aux infrastructures*, Hermès, la Revue 45, n° 2 (2006) : 22, <https://doi.org/10.4267/2042/24030>.

¹²⁹ ONU, « Notre programme commun – Rapport du Secrétaire général » (New York, 2021), 14, https://www.un.org/fr/content/commonagendareport/assets/pdf/Notre_programme_commun.pdf.

¹³⁰ Innovation, Science and Economic Development Canada, op.cit.

¹³¹ Broadband Commission Sustainable Development, « Connecting Africa Through Broadband », 2019, 17, https://www.broadbandcommission.org/Documents/working-groups/DigitalMoonshotforAfrica_Report.pdf.

2021-2027.¹³² Cela peut inspirer une telle initiative dans l'espace francophone mais en l'adaptant à son contexte.

La coopération numérique est un instrument de développement propice à l'amélioration de la gouvernance numérique notamment en ce qui concerne l'élaboration des règles partagées et l'institution de mécanismes, pour faire face aux enjeux du numérique qui touche tout le monde sans exception, même si les degrés sont variés. Elle doit être axée sur l'implication de toutes les parties prenantes pour plus d'impact.

2-5-Analyse comparative de quelques pratiques de gouvernance numérique dans 2 pays francophones

Les études de cas portent sur deux (2) pays francophones : le Rwanda et la Suisse et mettrons en exergue quelques bonnes pratiques dans ces pays.

2-5-1. Rwanda

Situé en Afrique de l'Est, le Rwanda est un pays enclavé d'une superficie de 26.340 km².¹³³ Avec une population de : 14 131 120 en 2023, son taux d'urbanisation est de 17,7% (2023).¹³⁴ Son taux d'alphabétisation en 2018 était de 73,2%.¹³⁵ Le Rwanda est caractérisé sur le plan géographique par de hauts plateaux.¹³⁶ Son PIB par habitant était de 939 € en 2022.¹³⁷ Le Rwanda est un pays membre de plein droit de l'OIF ayant fait son adhésion en 1970 avec un nombre de la population francophone s'élevant à 793 000 soit 6% de la population Rwandaise.¹³⁸ Du point de vue du développement numérique, le Rwanda a conduit ses actions en se basant sur différentes politiques, stratégies et lois tel que :

¹³² COMMISSION EUROPÉENNE, « Mécanisme pour l'interconnexion en Europe — MIE numérique | Bâtir l'avenir numérique de l'Europe », 2023, <https://digitalstrategy.ec.europa.eu/fr/activities/cef-digital>, consulté le 1er août 2023.

¹³³ « Rwanda 2023 | countryeconomy.com », <https://fr.countryeconomy.com/pays/rwanda>, consulté le 5 août 2023.

¹³⁴ « Population du Rwanda (2023) - Worldometer », <https://www.worldometers.info/world-population/rwanda-population/>, consulté le 3 août 2023.

¹³⁵ Unesco, « Rwanda », 2016, <https://uis.unesco.org/fr/country/rw>, consulté le 3 août 2023.

¹³⁶ Atlas Monde : Toutes les cartes des pays, « Rwanda : toutes les informations et cartes sur le pays », <https://www.atlas-monde.net/afrique/rwanda/>, consulté le 3 août 2023.

¹³⁷ Rwanda 2023 | countryeconomy.com., op.cit.

¹³⁸ OIF, « 88 Etats et gouvernements », OIF, <https://www.francophonie.org>, consulté le 3 août 2023.

- le plan stratégique du secteur TIC ;
- la politique et stratégie nationales en matière de haut débit ;
- la stratégie du pôle des TIC ;
- le plan directeur Smart Rwanda ;
- la loi portant création de l'Autorité rwandaise de régulation des services publics (RURA) et déterminant sa mission, ses pouvoirs, son organisation et son fonctionnement ;
- la politique nationale sur la révolution des données ;
- la politique nationale des talents ;
- la loi sur la protection des données à caractère personnel et de la vie privée ;
- l'arrêté Présidentiel régissant le Fonds pour l'Accès Universel (2023) ;
- le plan stratégique national de cybersécurité.

Il dispose également de deux (02) autorités de régulation : Autorité de régulation des télécommunications (Regulatory Agency for Public Utility Services of Rwanda (RURA)¹³⁹) et Autorité rwandaise de la société de l'information (RISA).¹⁴⁰

Il a atteint sur le plan d'infrastructure, grâce à sa vision stratégique, l'un des niveaux de couverture à large bande mobile les plus élevés de l'Afrique subsaharienne selon l'UIT.¹⁴¹ Sa couverture au haut débit (3G) en 2018 représentait 93.4 % de la population.¹⁴² Ceci a été possible grâce aux mesures prises par le gouvernement pour créer un régulateur, la privatisation de l'opérateur historique, l'introduction de la concurrence et l'élaboration d'une stratégie en matière de large bande.¹⁴³ Le Rwanda est une économie numérique à croissance rapide ayant obtenu une visibilité accrue du fait de ses réalisations numériques selon TELEANU

¹³⁹ RURA, « Mission, vision et valeurs de RURA » <https://rura.rw/index.php?id=46>, consulté le 9 août 2023.

¹⁴⁰ « Autorité rwandaise de la société de l'information - RISA : aperçu », <https://www.risa.gov.rw/about/overview>, consulté le 9 août 2023.

¹⁴¹ IUT, « Measuring the Information Society Report Volume 2. ICT Country Profiles » (Suisse, 2018), 149, <https://www.itu.int/en/ITU/Statistics/Documents/publications/misr2018/MISR-2018-Vol-2-E.pdf>.

¹⁴² *Idem*

¹⁴³ *Idem*

S. & KURBALIJA J. ¹⁴⁴ Il est classé premier sur 14 pays à faible revenu par l'indice de préparation du réseau.¹⁴⁵

En termes de coopération numérique, le Rwanda développe des partenariats avec des entreprises pour le développement de son infrastructure de télécommunication.¹⁴⁶ Sa Stratégie du pôle des TIC fait référence à un partenariat avec des organisations internationales dans l'optique d'élaborer des solutions technologiques importantes pour rehausser le niveau socio-économique notamment en matière d'éducation, de santé, d'agriculture et d'e-gouvernement. Elle fait également référence au renforcement de partenariat et à la collaboration entre le gouvernement, les universitaires et le secteur privé pour favoriser une culture nationale d'innovation.¹⁴⁷ Le Rwanda a établi le FGI au niveau national depuis 2014,¹⁴⁸ dont la dernière assemblée générale à ce jour a eu lieu en août 2023.¹⁴⁹ Sous l'impulsion du président rwandais, une alliance des chefs d'État et de gouvernement africain dénommée Smart Africa a vu le jour pour œuvrer à l'accélération d'un développement socio-économique durable dans l'économie de la connaissance.¹⁵⁰ Smart Africa a travaillé à réaliser un marché numérique unique sur le continent africain, ce qui a favorisé les politiques d'économie numérique qui ont été adoptées et mises en œuvre à différentes étapes par chaque membre de l'Alliance.¹⁵¹

¹⁴⁴ TELEANU, S. & KURBALIJA, J., *Des voix africaines plus fortes dans le numérique*, Irj Jol Kft, DiploFoundation, 2022, 211, <https://www.diplomacy.edu/resource/rapport-des-voix-africaines-plus-fortes-dans-le-numerique/>.

¹⁴⁵ PORTULANS, « Pays – Indice de préparation du réseau », <https://networkreadinessindex.org/countries/>, consulté le 9 août 2023.

¹⁴⁶ Afrique Renouveau, « Rwanda : Objectif 2020 », 2014, <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/avril-2014/rwanda-objectif-2020>, consulté le 10 août 2023.

¹⁴⁷ Ministry of information, technology and communications, « ICT Hub Strategy 2024 », (s. d.), 1-50, https://www.minict.gov.rw/fileadmin/user_upload/minict_user_upload/Documents/Politiques/ICT_HUB_STRATEGY.pdf.

¹⁴⁸ DiploFoundation, « Gouvernance numérique dans l'UA et les CER - Diplo Resource », 2023, <https://www.diplomacy.edu/resource/report-stronger-digital-voices-from-africa/digital-governance-in-african-continental-and-regional-organisations/>, consulté le 9 août 2023.

¹⁴⁹ « RWIGF - Rwanda Internet Governance Forum », <https://rwigf.rw/#about>, consulté le 20 août 2023.

¹⁵⁰ TELEANU, S. & KURBALIJA, J., op.cit., p.212.

¹⁵¹ *Idem*

Tableau 3 : profil numérique du Rwanda selon plusieurs indices

Données relatives à l'internet au Rwanda		Points et classement : indice mondial de l'innovation 2022 sur 132 ¹⁵²			Points et classement : indice de ¹⁵³ préparations du réseau sur 131 pays (2022)			
Taux de pénétration internet ¹⁵⁴ (2021) en % de la population	Vitesse moyenne d'accès ¹⁵⁵ à internet haut débit fixe (juin 2023)	Accès au TIC	Utilisation des TIC	Fabrication de haute technologie %	Technologie ¹⁵⁶	Personne ¹⁵⁷	Gouvernance ¹⁵⁸	Impact ¹⁵⁹
					32,71	30,69	50,81	43,72

¹⁵² OMPI, « GII 2022 Economy profiles the following tables provide detailed profiles for 132 economies », 2022, 194, <https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo-pub-2000-2022-section6-en-gii-2022-economy-profiles-global-innovation-index-2022-15th-edition.pdf>.

¹⁵³ PORTULANS., op. cit.

¹⁵⁴ WORLD BANK, « World Bank Open Data », World Bank Open Data, <https://data.worldbank.org>, consulté le 9 août 2023.

¹⁵⁵ SPEEDTEST, « Speedtest Global Index – Internet Speed around the world », Speedtest Global Index, 2023, <https://www.speedtest.net/global-index>, consulté le 9 août 2023.

¹⁵⁶ Pilier d'évaluation du niveau de technologie.

¹⁵⁷ Pilier de mesure de l'accès au numérique, des ressources et compétences numérique.

¹⁵⁸ Pilier de mesure de la sécurité des individus et des entreprises dans le contexte de l'économie du réseau, de la réglementation et de l'inclusion numérique.

¹⁵⁹ Pilier de mesure des retombées sur le bien-être de la société et de l'économie.

30 %	37,14 Mbit/s	63,2/ 111eme	28,8/ 115eme	7.3%/ 93eme	39,48/ 101eme
------	--------------	-----------------	-----------------	----------------	------------------

Création d'un centre de développement numérique au Rwanda dédié au développement des solutions numériques, à l'assistance des institutions étatiques et entreprises technologiques locales.¹⁶⁰

Le centre de développement numérique du Rwanda a été mis en place en 2019 avec l'appui financier de GIZ sur son programme "*Solutions numériques pour le développement durable*". Sa stratégie porte sur 3 piliers :

- un studio d'innovation qui lui permet de déployer des solutions numériques à impact nécessaire pour assurer l'accès universel et améliorer la vie des populations vulnérables. Le développement de ces solutions se fait grâce à l'organisation des hackathons ou appel d'offres public en collaboration avec des institutions comme le ministère des TIC et de l'Innovation et la RISA. Plus de 15 solutions numériques ont déjà été élaborées ces trois dernières années en l'occurrence dans le domaine des villes intelligentes, de l'agriculture intelligente et de la gouvernance.

- Le renforcement des capacités et changement de culture : il se traduit par la formation des ministères afin de les soutenir dans l'élaboration des stratégies et des politiques en matière du numérique et dans l'optimisation des processus opérationnels à travers l'organisation des voyages d'étude, la facilitation du coaching et la réalisation des études avec des représentants du gouvernement. Le centre intervient également dans l'élaboration de stratégies et de politiques nationales dans le domaine numérique. À ce titre, il a appuyé l'instauration d'une politique nationale d'intelligence artificielle conduite de façon multipartite,¹⁶¹ en s'inspirant des meilleures pratiques et expériences internationales, son plan de mise en œuvre détaillé et la rédaction de lignes directrices éthiques sur l'IA. Il envisage d'appuyer l'élaboration de la stratégie d'inclusion numérique du Rwanda dont l'objectif serait d'accroître la littératie numérique de tous les Rwandais en mettant l'accent sur les populations dans le besoin.

¹⁶⁰ DIGITAL TRANSFORMATION CENTER, « About Us - Find out more about the Digital Transformation Center Kigali », Digital Transformation Center Rwanda (blog), <https://digicenter.rw/about-us/>, consulté le 9 août 2023.

¹⁶¹ Implication des représentants du gouvernement du Rwanda, des Universités, du secteur privé et des jeunes pousses.

- Digilinks : ce pilier consiste à renforcer les compétences numériques et de gestion, et à favoriser le réseautage pour l'émergence de nouvelles idées et le renforcement de l'employabilité. Le centre forme des personnes tel que : les habitants des zones rurales, les femmes et les personnes vivant en situation de handicap, les professionnels des TIC et les jeunes pousses technologiques.

Le centre comptabilise actuellement 21 solutions numériques développées, 2045 personnes formées, et 12 politiques développées.

2-5-2. Suisse

La Suisse est un pays montagneux de l'Europe Centrale de 41 285 km² de surface.¹⁶² Avec une population de 8,3 millions d'habitants, son PIB par habitant est de 87.410 € en 2022.¹⁶³ Le taux d'alphabétisation en Suisse est de 99% (2017).¹⁶⁴ La Suisse est un pays membre de plein droit de l'OIF.¹⁶⁵ Elle y a fait son adhésion en 1996 et compte actuellement 5 889 000 francophones soit 67% de la population Suisse.

Sur le plan du numérique, l'Union Européenne a mis en place des mesures de conséquence importante dans plusieurs domaines comme la réglementation des plateformes, l'intelligence artificielle, la politique des données..., qui s'appliquent aussi à la Suisse.¹⁶⁶ Néanmoins, elle a élaboré plusieurs politiques, stratégies et lois guidant également ses actions, en l'occurrence :

- la stratégie Suisse numérique ;

¹⁶² SUISSE, « Géographie – faits et chiffres », <https://www.eda.admin.ch/aboutswitzerland/fr/home/umwelt/geografie/geografie---fakten-und-zahlen.html>, consulté le 10 août 2023.

¹⁶³ « Comparez l'économie des pays : Rwanda vs Suisse 2023 | countryeconomy.com », <https://fr.countryeconomy.com/pays/comparer/rwanda/suisse>, consulté le 10 août 2023.

¹⁶⁴ Atlasocio.com, « Classement des États du monde par taux d'alphabétisation », <https://atlasocio.com/classements/education/alphabetsation/classement-etats-par-taux-alphabetsation-monde.php>, consulté le 10 août 2023.

¹⁶⁵ OIF, « 88 Etats et gouvernements », OIF, <https://www.francophonie.org>, consulté le 03 août 2023.

¹⁶⁶ SUISSE, « Politique numérique de l'UE : analyse des conséquences pour la Suisse », <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-94291.html>, consulté le 10 août 2023.

- la politique extérieure numérique ;
- la cyber stratégie nationale ;
- la loi sur la protection des données ;
- la politique de la Formation, Recherche et innovation ;
- l'agenda « Infrastructures nationales et services de base de l'Administration numérique Suisse » ;
- la stratégie de la Confédération en matière de très haut débit (en cours d'élaboration).¹⁶⁷

La Suisse a mis en place deux (2) institutions pour assurer la régulation des télécommunications. Il s'agit de :

- la Commission fédérale de la communication (ComCom) : Autorité indépendante de délivrance des licences et de régulation dans le secteur des télécommunications ¹⁶⁸;
- l'Office fédérale de la communication (OFCOM) : elle est spécialisée dans le traitement des questions liées aux médias, aux télécommunications, à la Poste, et à la société de l'information en Suisse. Elle est également active sur le plan international.¹⁶⁹

La Suisse se positionne bien au niveau mondial, surtout en ce qui concerne l'innovation. En 2022, elle a occupé la première place mondiale en la matière.¹⁷⁰ Elle se distingue aussi en matière de coopération numérique. Elle a élaboré une politique dédiée exclusivement à la politique extérieure numérique pour défendre ses intérêts et ses valeurs dans l'espace numérique¹⁷¹ et développe des partenariats dans plusieurs domaines dont celui des

¹⁶⁷ OFCOM, « Stratégie de la Confédération en matière de très haut débit », https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/home/dasbakom/organisation/rechtlichegrundlagen/bundesratsgeschaefte/hochbreitbandnetz_schweiz.html, consulté le 10 août 2023.

¹⁶⁸ ComCom, « Page d'accueil », <https://www.comcom.admin.ch/comcom/fr/home.html>, consulté le 10 août 2023.

¹⁶⁹ OFCOM, « Stratégie et charte », <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/home/dasbakom/organisation/strategie-und-leitbild.html>, consulté le 10 août 2023.

¹⁷⁰ OMPI., op.cit., p.205.

¹⁷¹ SUISSE, « Stratégie de politique extérieure numérique 2021–2024 », (2020), 1-42, [file:///C:/Users/sambongoud/Downloads/20201104-strategie digitalaussepolitik_FR%20\(7\).pdf](file:///C:/Users/sambongoud/Downloads/20201104-strategie%20digitalaussepolitik_FR%20(7).pdf).

infrastructures de télécommunication.¹⁷² La Suisse accompagne le FGI sur le plan conceptuel et financier depuis 2006 et a considérablement contribué à son développement. L'OFCOM représente la Suisse non seulement au sein du Forum dont le secrétariat se trouve à Genève (Suisse), mais également dans les forums régionaux et nationaux établis depuis 2006.¹⁷³ En 2017, la Suisse a organisé le 12e FGI, qui s'est déroulé à l'ONU, à Genève.¹⁷⁴ L'initiative nationale du FGI Suisse a été mise en place en 2015¹⁷⁵ et la dernière assemblée générale a eu lieu en juin 2023.¹⁷⁶ L'OFCOM s'est engagé à faire progresser le FGI vers le "FGI +" (un des modèles de coopération numérique proposé par le groupe de haut niveau sur la coopération numérique pour combler les lacunes actuelles du FGI), un pilier d'une meilleure gouvernance numérique mondiale, dans le cadre de la feuille de route du Secrétaire général des Nations Unies pour la coopération numérique.¹⁷⁷ L'OFCOM est aussi un des initiateurs du Dialogue européen sur la gouvernance de l'internet (EuroDIG).¹⁷⁸ D'après l'UIT, la Suisse est l'un des meilleurs pays au monde en termes de développement des TIC.¹⁷⁹ Elle possède un marché des télécommunications bien développé, avec des taux de pénétration élevés pour les services fixes et mobiles.¹⁸⁰ Son taux de pénétration de la large bande fixe est parmi les plus élevés au monde et 100% de sa population est couverte en 3G.¹⁸¹

¹⁷² SEFRI, « Télécommunications », <https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/themen/raumfahrt/telekommunikation.html>, consulté le 10 août 2023.

¹⁷³ SUISSE, « La Suisse accueille les discussions sur l'avenir numérique mondial », <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-67124.html>, consulté le 10 août 2023.

¹⁷⁴ *Idem*

¹⁷⁵ OFCOM, « Forum suisse sur la gouvernance de l'internet », <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/home/digital-und-internet/internet/swiss-igf.html>, consulté le 20 août 2023.

¹⁷⁶ *Idem*

¹⁷⁷ OFCOM, « IGF », <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/home/das-bakom/internationale-aktivitaeten/taetigkeiten-des-bakom-in-internationalen-organisationen/igf.html>, consulté le 10 août 2023.

¹⁷⁸ *Idem*

¹⁷⁹ IUT, « Measuring the Information Society Report Volume 2. ICT Country Profiles » (Suisse, 2018), 174, <https://www.itu.int/en/ITU/Statistics/Documents/publications/misr2018/MISR-2018-Vol-2-E.pdf>.

¹⁸⁰ *Idem*

¹⁸¹ *Idem*

Tableau 4 : profil numérique de la Suisse selon plusieurs indices

Données relatives à internet en Suisse		Points et classement : indice mondial de l'innovation 2022 sur 132 pays ¹⁸²			Points et classement : indice de ¹⁸³ préparations du réseau sur 131 pays			
Taux de ¹⁸⁴ pénétrations internet (2021) en % de la population	Vitesse moyenne d'accès à internet haut débit fixe (juin 2023) ¹⁸⁵	Accès au TIC	Utilisation des TIC	Fabrication de haute technologie %	Technologie	Personne	Gouvernance	Impact
96 %	162. 26 Mbit/s	93,32/21 Eme	88,2/ 3eme	67,3% /2eme	81, 02	67,44	84,65	80,02
					78,45 / 5eme			

Développement d'une Plateforme tripartite Suisse pour la gouvernance numérique et l'intelligence artificielle.¹⁸⁶

¹⁸² OMPI., op.cit., p. 205.

¹⁸³ PORTULANS, « Pays – Indice de préparation du réseau », <https://networkreadinessindex.org/countries/>, consulté le 9 août 2023.

¹⁸⁴WORLD BANK, « World Bank Open Data », World Bank Open Data, <https://data.worldbank.org>, consulté le 9 août 2023.

¹⁸⁵ SPEEDTEST, op.cit.

¹⁸⁶ OFCOM, « La Plateforme tripartite suisse pour la gouvernance numérique et l'intelligence artificielle », <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/home/das-bakom/internationale-aktivitaeten/umsetzung-und-folgeprozess-des-un-weltgipfels/die-plateforme-tripartite-suisse-fuer-den-wsis.html>, consulté le 10 août 2023.

La plateforme tripartite est destinée à l'information au niveau national et aux échanges multipartites relatifs aux questions portant sur la gouvernance de l'internet et du numérique de même que sur l'intelligence artificielle. Les réglementations internationales dans l'espace numérique face à l'envergure du développement et de l'utilisation des nouvelles technologies dans un cadre international très dynamique, sont d'une importance capitale pour la Suisse, un pays avec une société ouverte et une économie dynamique. Ce qui a entre autres, conduit la Suisse à l'initiative de la création de la plateforme. Toute personne ou institution (secteur privé, société civile, acteur du monde scientifique, de l'administration, de la communauté internet technique) intéressée en Suisse peut y avoir accès. Elle est constituée de trois cents (300) membres avec un comité administratif comprenant quatre-vingts (80) représentants de tous les départements, qui garantissent la coordination dans l'administration fédérale. Ce comité est entre autres chargé de la coordination des positions suisses en ce qui concerne les processus et les organes internationaux en lien avec l'intelligence artificielle. L'OFCOM se sert de cette plateforme depuis le SMSI en 2003 pour appréhender les besoins, les préoccupations et les attentes des différents groupes de parties prenantes et les prendre en considération lors de la formulation de règles adaptées à l'espace numérique. La plateforme tripartite tient des réunions en mode présentiel, distancielle ou hybrides chaque année.

Tableau 5 : Analyse comparative de quelques pratiques de gouvernance numérique entre le Rwanda et la Suisse

Critères			Rwanda	Suisse	Remarque
Niveau de développement des TIC	Classement indice mondial de l'innovation 2022 sur 132 pays	Accès au TIC : points et rang	63,2/111eme	93,32/21eme	Niveau d'accès de la Suisse moyennement plus élevé que celui du Rwanda
		Utilisation des TIC : point et rang	28,8/115eme	88,2/3eme	Niveau d'utilisation des TIC de la Suisse 3 fois plus élevé que celui du Rwanda
	Statistique mondiale d'internet : taux de pénétration Internet (Banque mondiale 2021)		30 % de la population	96% de la population	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de pénétration d'internet de la Suisse 3 fois plus élevé que celui du Rwanda ; - lorsqu'on n'essaye de se lancer dans un calcul, le constat est que : - plus de la moitié de la population n'est pas connectées au Rwanda (100%-30%= 60%) * ; - pourtant en Suisse il n'y aurait

				que 4% (100%-96%= 4%) * ;
	Indice mondial de test de vitesse : vitesse moyenne d'accès à internet (Speedtest Global Index 2023)	37,14 Mbit/s	162,26 Mbit/s	La vitesse moyenne d'internet de la Suisse est 4 fois plus élevé que celui du Rwanda
Indice de classement e-readiness sur 131 pays 2022	Technologie : points	32,71	81,02	L'aptitude ou la capacité à participer au monde numérique de la Suisse est 2 fois plus élevé que celui du Rwanda
	Personne : points	30,69	67,44	
	Gouvernance : points	50,81	84,65	
	Impact : points	43,72	80,02	
	Ponts et rang global	39,48 /101eme	78,45 / 5eme	
Quelques lois et Politiques numériques	<ul style="list-style-type: none"> - plan stratégique du secteur TIC ; - politique et stratégie nationales en matière de haut débit ; - stratégie du pôle des TIC ; - plan directeur Smart Rwanda ; - loi portant création de la RURA ; 	<ul style="list-style-type: none"> - stratégie Suisse numérique ; - politique extérieur numérique ; - cyber stratégie nationale ; - loi sur la protection des données ; - politique de la Formation ; Recherche et Innovation ; - agenda « Infrastructures nationales 	<ul style="list-style-type: none"> - Aussi bien le Rwanda que la Suisse ont élaboré des réglementations ainsi que des politiques pour guider leurs actions en matière de développement du numérique ; - Ils disposent chacun de politiques en matière de 	

	<ul style="list-style-type: none"> - politique nationale sur la révolution des données ; - politique nationale des talents ; - loi sur la protection des données à caractère personnel et de la vie privée ; - L'arrêté Présidentiel régissant le Fonds pour l'accès universel ; - plan stratégique national de cybersécurité. 	<p>et services de base de l'Administration numérique Suisse » ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégie de la Confédération en matière de très haut débit (en cours d'élaboration) ; - loi fédérale sur les télécommunications (LTC). 	<p>développement infrastructurel et en matière du renforcement de capacité pour l'amélioration de l'usage du numérique.</p>
Institutions de régulation	<ul style="list-style-type: none"> - RURA - RISA 	<ul style="list-style-type: none"> - ComCom - OFCOM 	<p>Aussi bien la Suisse que le Rwanda disposent d'Autorités de régulation.</p>
Coopération numérique	<ul style="list-style-type: none"> - membre de Smart Africa ; - organisation de la FGI au niveau national depuis 2014 ; - partenariats internationaux, coopération au niveau national envisagés dans sa stratégie du pôle des TIC ; 	<ul style="list-style-type: none"> - accompagnement de la FGI et contribution depuis sa création, à son développement ; - participation aux différents forums nationaux et régionaux de la FGI ; - disposition d'une politique exclusivement dédiée à la politique 	<ul style="list-style-type: none"> - ces 2 pays mènent chacun des actions de coopérations numériques au niveau national comme international ; - cependant la Suisse dispose d'une politique exclusivement dédiée à la politique extérieure ; - les traces de politique extérieure

	<ul style="list-style-type: none"> - partenariats avec des entreprises pour le développement de son infrastructure de télécommunication. 	<ul style="list-style-type: none"> extérieur numérique ; - organisation de la FGI au niveau national depuis 2015 ; - développement des partenariats dans le domaine des infrastructures de télécommunication. 	<p>se retrouvent dans la stratégie du pôle des TIC du Rwanda.</p>
Quelques bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - vision stratégique ; -mesures prises par le gouvernement pour créer un régulateur, la privatisation de l'opérateur historique, l'introduction de la concurrence et l'élaboration d'une stratégie en matière de large bande ; - création du centre de développement numérique dédié au développement des solutions numériques, à l'assistance des institutions étatiques et entreprises technologiques locales. 	<ul style="list-style-type: none"> - élaboration de la politique dédiée exclusivement à la politique extérieure numérique pour défendre ses intérêts et ses valeurs dans l'espace numérique mondial ; - développement des partenariats dans plusieurs domaines dont celui des infrastructures de télécommunication ; - participation active aux FGI ; - développement d'une Plateforme tripartite Suisse pour la gouvernance numérique et l'intelligence artificielle. 	<p>Le Rwanda et la Suisse ont des écosystèmes numériques très bien appréciés au niveau mondial, même si toutes les données statistiques du Rwanda ne sont pas toujours élevées.</p>

<p>Quelques réalisations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - un des niveaux de couverture à large bande mobile les plus élevés de l'Afrique subsaharienne ; - la couverture au haut débit (3G) en 2018 représentait 93.4 % de la population. 	<ul style="list-style-type: none"> - un des meilleurs pays au monde en termes de développement des TIC ; - possède un marché des télécommunications bien développé, avec des taux de pénétration élevés pour les services fixes et mobiles ; - taux de pénétration de la large bande fixe, parmi les plus élevés au monde ; - 100% de la population est couverte en 3G. 	
------------------------------	--	---	--

* À supposer 100% le pourcentage total de la population connectée, donc il résulterait de la soustraction du nombre réel de la population connecté (30% pour le Rwanda et 96% pour la Suisse) le nombre de la population non connecté (60% pour le Rwanda contre 4% pour la Suisse)

3- Cadre Méthodologique

“La notion de méthodologie, en tant qu’ensemble de règles et de démarches adoptées pour conduire une recherche, si importante dans l’histoire de la structuration des disciplines scientifiques, semble cruciale” ¹⁸⁷ d’après MOURAT et al. À ce titre, la présente étude s’est appuyée sur différentes approches dans le cadre de la collecte et de l’analyse des données pour conduire les recherches et ressortir des résultats.

3-1-Collecte de données

La démarche adoptée pour recueillir les données a été la revue documentaire qui s’est déroulée en deux (02) temps :

- une consultation des sources documentaires de façon classique à la bibliothèque de l’Université Senghor et la recherche en ligne sur les moteurs de recherche de cairn info, scholarvox, google scholar, érudit, researchgate, elsevier, academier.edu, openEdition books, hal open science, pour la recherche des ouvrages et des articles scientifiques ont été effectuées. Ceci, d’une part dans le cadre de la rédaction du projet de spécialité, une discipline qui consiste à faire une revue de littérature sur un sujet en lien avec son thème de mémoire au semestre 9 et d’autre part dans le cadre de la rédaction du mémoire proprement dit. Plus d’une trentaine de documents ont été identifiés, le parcours de la structure à travers la table des matières ou les plans a permis d’en retenir une vingtaine de documents (ouvrages, articles) pour lire en partie ou en totalité. La lecture de ces documents qui portaient sur les questions de la gouvernance numérique de façon générale, a facilité la compréhension du sujet objet d’étude et son orientation.

- Une recherche des rapports et indices mondiaux sur la question du numérique a été réalisée sur les sites webs des Institutions publiant des données régulièrement dans le domaine de la gouvernance numérique à l’instar de l’UIT, la BM, l’ONU, la DiploFoundation, l’Unesco, l’OIF, l’OCDE, la Commission Européenne. Cela a permis de dénicher des rapports et indices pertinents comportant des données récentes pour mieux cerner et construire la problématique, choisir les pays objet d’étude de cas et recenser quelques bonnes pratiques. Une trentaine de documents ont été feuilletés.

Le choix de la Suisse et du Rwanda pour une étude de cas dans le cadre de ce travail n’a pas été anodin. Ces deux (2) pays francophones sont non seulement représentatifs de différentes

¹⁸⁷ DE MOURAT, R. et al., *méthodologies de recherche et design : un instantané des pratiques de recherche employées au sein d’un réseau de jeunes chercheurs*, Sciences du Design 1, n° 1 (2015), 70, <https://doi.org/10.3917/sdd.001.0068>.

réalités régionales et économiques, mais ils ont également des écosystèmes numériques très bien appréciés et sont relativement bien positionnés dans les différents rapports et indices examinés. Leur page web en l'occurrence celle de leurs institutions traitant des questions relatives aux numériques a été visitée pour une collecte plus poussée des données soit directement sur la page, soit dans les documents mis à disposition.

De plus, il est à noter que la structure de stage a mis à disposition, des documents pertinents qui ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration de cette étude.

2-2. Analyse des données

Analyse descriptive

L'analyse des données quantitatives et qualitatives a guidé le travail à ce niveau.

L'analyse quantitative a consisté à se servir des données statistiques recueillies dans les rapports et indices pour mieux présenter le travail. Elle a facilité l'élaboration de l'analyse interne de la francophonie numérique. Elle a permis par exemple, de mettre en exergue le phénomène de fracture numérique dans l'espace francophone et de la caractériser comme une faiblesse ainsi que de mettre en avant le positionnement de la langue française (langue que les pays membre de l'OIF ont en partage) dans le monde comme une force. En s'appuyant sur les données statistiques recueillies, les enjeux auxquels font face les pays francophones ont été mieux illustrés. L'analyse quantitative a permis ainsi une meilleure présentation du cadre d'étude et du cadre théorique. Elle a permis de répondre aux questions telles que : quels sont les taux de pénétration internet, de couverture à haut débit, d'utilisation des TIC, des personnes ayant au moins les compétences numériques de base dans certains pays francophones en tenant bien sûr compte de leur représentativité régionale et économique ? Quelle est la position de la langue française dans le monde, de façon générale, dans le monde des affaires, dans les organisations internationales et sur internet ?

L'analyse qualitative quant à elle, a consisté à s'appuyer sur les idées des auteurs pour comprendre le contexte général dans lequel évolue la Francophonie numérique et à identifier ses forces et ses faiblesses. Ce qui a facilité entre autres son analyse interne et externe. Elle a aussi consisté sur le fondement des points de vue des auteurs, à mieux comprendre et développer le cadre théorique. Cela a permis de ressortir les enjeux et les différentes pratiques en matière de gouvernance numérique notamment en ce qui concerne l'élaboration des lois et politiques numériques et la pratique de coopération numérique tout en mettant un accent sur leurs importances. Cette analyse a contribué à répondre aux questions comme : De quoi est constitué l'environnement externe sur le plan de la gouvernance numérique de la Francophonie en termes d'opportunités et de menaces et quelles sont ses forces et ses faiblesses sur le plan de la gouvernance numérique ? Quelle est l'importance des lois, politiques numériques et de la coopération numérique en matière de gouvernance numérique

? Quelle est la contribution de l'OIF au renforcement de la gouvernance numérique de ses États membres notamment sur le volet coopération numérique ?

Analyse comparative

Cette démarche méthodologique a principalement conduit l'ensemble des travaux car l'espace francophone n'est pas un bloc homogène. Il est constitué avant tout de pays ayant des réalités socio-économiques différentes. Les données présentées de façon générale sur l'ensemble de l'espace ne sont pratiquement pas disponibles sur les questions de la gouvernance numérique. L'analyse comparative a consisté donc à adopter une démarche de comparaison entre zones géographiques et entre différentes couches sociales pour offrir un meilleur schéma de la réalité en se basant sur les données quantitatives et qualitatives recueillies lors de la collecte des données.

À travers une étude de cas de deux (02) pays francophones, le Rwanda et la Suisse, l'analyse comparative a permis de relever les similitudes et des divergences entre certaines approches (lois et politique numérique, coopération numérique) adoptées par ses pays pour émerger en matière de développement des TIC et rayonné sur le plan international. Grâce à cette démarche, plusieurs bonnes pratiques en matière de gouvernance numérique ont pu être mises en exergue tel que visé dans le cadre de cette étude.

Par ailleurs, cette démarche comparative a concouru à visualiser une fois encore le phénomène de fracture numérique dans l'espace francophone.

4- Résultats et discussion

4-1. Résultats

Tableau 6 : Résultats de l'étude

Enjeux	Défis spécifiques à relever en matière d'accès au numérique et son utilisation	Rappel des hypothèses	Argumentaires	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> - fossé numérique entre pays ; - fossé numérique entre différents couches sociales 	<ul style="list-style-type: none"> - éducation numérique ou renforcement de compétence numérique pour accroître l'utilisation du numérique ; - accroissement des infrastructures numériques et de bonnes qualités pour améliorer l'accès au numérique ; - amélioration de l'abordabilité du numérique pour favoriser l'accessibilité ; 	<p>Hypothèse secondaire 1 : les politiques numériques et les cadres réglementaire et institutionnel jouent un rôle essentiel dans la gouvernance numérique.</p>	<p>En se fondant sur les idées des auteurs analysées, les politiques numériques et les cadres réglementaire et institutionnel permettent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le développement du secteur national des TIC de façon général ; <p>Et par rapport au défis relevé dans cette étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le développement des infrastructures numériques en attirant les investisseurs et les bailleurs de fonds ; - le renforcement de l'inclusion numérique en favorisant un véritable accès universel aux réseaux de télécommunications, applications, services et contenus ; - le renforcement des compétences numériques pour accroître l'utilisation du numérique ; - le renforcement de la régulation des marchés de 	<p>Confirmation de l'hypothèse</p>

<p>au sein des pays.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - production des contenus locaux pour adapter l'offre aux besoins afin d'accroître l'utilisation du numérique ; - mobilisation du financement pour la construction des infrastructures et de bonne qualité ainsi que, l'élaboration des lois ; 		<p>télécommunication en mettant en place des autorités de régulations.</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> - inclusion numérique des populations marginalisée et des pays en développement aux tables de discussion nationale et internationale ; - inclusion numérique en ce qui concerne l'accès au numérique et l'utilisation du numérique, des différentes couches sociales. 	<p>Hypothèse secondaire 2 : la coopération numérique contribue à renforcer la gouvernance numérique</p>	<p>Sur la base de l'analyse des idées des auteurs traitées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la coopération numérique est un moyen considérable de surmonter divers défis numériques au niveau national comme international ; - elle peut faciliter l'atteinte des objectifs de connectivités universelles (à travers la construction des infrastructures numériques, l'amélioration de l'abordabilité ...) et d'accès aux compétences numériques, de création de contenus locaux grâce entre autres aux partenariats public-privé, la mise en place des fonds de solidarité numérique etc. ; - elle permet la mise en place de normes et des règles communes, nécessaire pour réglementer les technologies 	<p>Confirmation de l'hypothèse</p>

			<p>numériques et faire face aux défaillances du marché ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforce la gouvernance numérique mondiale grâce à l’inclusion des pays en développement et des populations marginalisées aussi concernés par les problèmes mondiaux du numérique ; - permet de combler les lacunes en matière d'infrastructure et de réglementation grâce à l’innovation inversée par exemple ; - favorise le développement des compétences grâce au partage d’expérience et de bonnes pratiques. 	
		<p>Hypothèses principale : une analyse comparative des pratiques de gouvernance numérique dans les pays francophones permet d'identifier les bonnes pratiques.</p>	<p>Un tour d’horizon sur les écosystèmes numériques du Rwanda et de la Suisse a conforté les points de vue des auteurs. En effet l’analyse comparative entre ses 2 pays montre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ils ont chacun des lois et politiques numérique guidant non seulement leurs actions, mais facilitant les investissements et le développement des TIC ; - Ils ont chacun des autorités de régulations pour garantir un meilleur contrôle des marchés de télécommunication ; - Ils entreprennent des actions de coopérations 	<p>Confirmation de l’hypothèse</p>

			<p>numériques, mais plus poussées pour la Suisse.</p> <p>Connaissant le succès très apprécié de l'écosystème numérique de ces 2 pays, nous pouvons donc conclure que ces pratiques ci-dessus constituent de bonnes pratiques de gouvernance numérique notamment pour relever les défis énumérés dans la deuxième colonne du tableau.</p> <p>Par ailleurs,</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur le plan d'élaboration de politiques numériques et de l'inclusion numérique, le Rwanda a créé un centre de développement numérique dédié au développement des solutions numériques, à l'assistance des institutions étatiques et entreprises technologiques locales - sur le plan de la coopération numérique, la Suisse a développé une Plateforme tripartite destinée à l'information au niveau national et aux échanges multipartites relatifs aux questions portant sur la gouvernance de l'internet et du numérique de même que sur l'intelligence artificielle 	
--	--	--	--	--

4-2. Discussion

Les résultats de l'étude montrent en premier que les politiques numériques et les cadres réglementaires et institutionnels ont un impact positif sur plusieurs aspects du développement des TIC notamment pour faire face aux défis d'accès aux technologies numériques et à leurs usages. En effet, ils créent un environnement favorable à l'essor du secteur des TIC. Ils contribuent au renforcement de l'inclusion numérique en garantissant un accès équitable aux réseaux de télécommunications, aux applications, aux services numériques et aux contenus. Ils facilitent le renforcement des compétences numériques pour tirer au maximum profit des avantages des technologies numériques en stimulant leurs adoptions et exploitation efficace. Ils garantissent un environnement concurrentiel adéquat à travers la mise en place des autorités de régulations des marchés de télécommunication. Ces résultats consolident ainsi l'idée selon laquelle la construction d'un écosystème favorable et équilibré est primordiale pour stimuler la croissance durable et inclusive du secteur des TIC au niveau national.

Les résultats de l'étude montrent deuxièmement que la coopération numérique possède un potentiel appréciable pour résoudre une panoplie de défis numériques sur le plan national comme international. En facilitant la collaboration au niveau national et international, le partage d'expérience sur les questions numériques ainsi que, la mutualisation des ressources, elle peut susciter de façon considérable le développement réussi des écosystèmes numériques. En effet, elle a le potentiel de contribuer à réaliser les objectifs d'accès universel aux technologies numériques, à créer un environnement réglementaire plus cohérent grâce aux règles et normes communes ou partagées, à combler les lacunes en matière d'infrastructures et de réglementation, à renforcer la gouvernance numérique mondiale et de faciliter le développement des compétences.

Les résultats de l'étude ont révélé en troisième lieu qu'une analyse comparative des pratiques de gouvernance numérique dans les pays francophones permet d'identifier de bonnes pratiques. En effet, l'analyse comparative des écosystèmes numériques du Rwanda et de la Suisse met en relief le bien-fondé et l'efficacité de certaines pratiques de gouvernance numérique adoptées par ces deux pays pour mettre en avant le développement des TIC. De cette analyse, ressortent différents facteurs à savoir la mise en place d'un cadre réglementaire et des politiques numériques favorables au développement des TIC, l'institution des Autorités de régulations assurant un climat concurrentiel et équitable sur le marché des télécommunications, les pratiques de coopération numérique favorisant l'inclusion de toutes les parties prenantes et le renforcement de la gouvernance numérique sur le plan national et international.

De plus, des initiatives spécifiques à l'instar de la création d'un centre de développement numérique local illustrent l'importance que le Rwanda accorde à la promotion des solutions

numériques et à l'accompagnement des institutions publiques, des entreprises technologiques locales et de la population pour le développement numérique. L'élaboration d'une plateforme tripartite pour la gouvernance de l'Internet, du numérique et de l'intelligence artificielle par la Suisse démontre également l'engagement de la Suisse à favoriser les discussions multipartites et la prise de décisions concertées dans ces champs.

Les pratiques adoptées par ces deux (02) pays, ont concouru à leur succès respectif, et constituent des enseignements susceptibles d'inspirer d'autres pays souhaitant améliorer leur gouvernance numérique et surmonter les défis du monde numérique en constante évolution.

Les résultats obtenus dans le cadre de cette étude confortent à plusieurs égards le point de vue de KATE Wilson¹⁸⁸ et le complète. En analysant les approches des pays comme l'Estonie, l'Inde, le Singapour, la Corée qui ont émergé dans leur processus de transformation numérique, KATE Wilson suggère la mise en œuvre du cadre "5 P" pour garantir le succès de la transformation numérique. Il s'agit de la volonté **politique** pour favoriser et appuyer le changement, l'adoption de **politiques** publiques adéquats pour accroître la confiance dans les systèmes numériques, l'élaboration de mesures relatives aux **prix** et à la passation des marchés pour favoriser l'accès aux meilleures technologies numériques, le développement de **produits** adaptés pour créer des systèmes numériques efficaces, et enfin, la formation des **personnes** impliquées dans le processus, aux compétences numériques appropriées.

Il abonde dans le même sens que nous, lorsqu'il relève l'importance des politiques publiques comme facteur d'accroissement de la confiance dans les systèmes numériques, et l'adoption des mesures relatives aux prix et à la passation des marchés pour faciliter l'accès aux meilleures technologies numériques. Il complète cependant notre analyse en ajoutant le portage politique comme facteur de soutien au changement et l'adoption des produits adaptés pour la mise en place des infrastructures numériques, ainsi que la prise en compte des compétences numériques appropriées des personnes impliquées dans la conduite des processus numériques.

Cette étude a révélé par ailleurs, l'opportunité que représente la coopération numérique pour les pays dans l'espace francophone grâce à l'OIF. Une opportunité de partage d'expérience et de bonnes pratiques au regard du rôle crucial que joue l'OIF dans la facilitation de la coopération multilatérale entre ces pays membres et de ses actions en faveur du renforcement de la coopération numérique.

¹⁸⁸ KATE, W., *Composantes des écosystèmes numériques dont chaque pays a besoin*, in OCDE, Development Co-operation Report 2021 : Shaping a just Digital Transformation, OCDE (Paris, 2022), https://read.oecd-ilibrary.org/development/cooperation-pour-le-developpement-2021_64b3a507-fr, consulté le 26 août 2023.

L'analyse fournit une base pour appréhender l'importance des lois, des politiques numériques et de la coopération numérique pour faire face à plusieurs défis dont ceux liés à l'accès au numérique et son utilisation dans les pays de l'espace francophone. Cependant, quelques points de critiques méritent d'être soulevés. Le fait de citer le Rwanda et la Suisse comme exemples de bonnes pratiques peut sous-entendre que les pratiques adoptées dans ces pays sont directement applicables à d'autres situations. Il est important de reconnaître que les bonnes pratiques pour leur réplique doivent tenir compte du contexte local pour être efficaces, autrement dit il faudrait opter pour une approche managériale dans leurs répliques.¹⁸⁹

De plus, cette analyse fournit des résultats généraux. Elle pourrait éventuellement bénéficier d'une analyse plus détaillée des politiques, lois et pratiques de coopération numérique pour étayer ses affirmations.

Aussi, cette analyse souligne-t-elle l'importance cruciale de la coopération internationale dans la résolution des défis numériques. Néanmoins, il est essentiel de reconnaître que cette coopération peut parfois être entravée par les divergences d'intérêts, de politiques et de priorités entre les pays. Les questions relatives à la souveraineté nationale et à la répartition équitable des avantages peuvent également constituer des obstacles à la mise en place de mécanismes de coopération efficaces. Il est donc nécessaire de trouver un équilibre entre la nécessité de collaborer pour relever les défis numériques et le respect des intérêts nationaux et des droits souverains des pays.

5-Perspectives d'action

5-1. Pour les pays

Dans une perspective d'amélioration, les actions ci-dessous sont souhaitables pour les pays.

- La mise en place non seulement des lois, politiques et stratégies adéquates pour faire face aux enjeux de la gouvernance numériques, mais également des mécanismes de suivi et évaluation pour mesurer leurs efficacités et pallier éventuellement les défaillances. De plus, les technologies numériques sont évolutives. Ce qui nécessite également une adaptation régulière.
- La Promotion de la coopération numérique en optant pour une approche pangouvernementale et pansociétale de la gouvernance numérique afin de combler

¹⁸⁹ BIWOLE, V. O., *Co-construire les outils de gestion*, in *La budgétisation par programme en Afrique subsaharienne*, Clé (Yaoundé, 2015), 240.

efficacement les lacunes numériques. Les questions du numérique sont transversales et nécessitent d'être traitées au sein du gouvernement en impliquant différents ministères et institutions étatiques ou de créer carrément une institution dédiée qui chapeaute tous les ministères et travaillent en étroite collaboration avec eux. Elle nécessite également l'implication de tous les acteurs de la société : les organisations internationales, le secteur privé, les universitaires, les populations...

- La promotion des échanges de bonnes pratiques. En effet, les pays devraient faciliter l'échange de bonnes pratiques en matière de gouvernance numérique par le biais de forums et de conférences internationaux. Cela leur permettra de tirer des leçons des réussites et des défis d'autres pays et d'adapter ces apprentissages à leur propre contexte.

- Le développement des mécanismes d'inclusion numérique. Il peut s'agir des mécanismes incitatifs pour favoriser la couverture en connectivité des zones défavorisées ou des programmes éducatifs ciblés et des initiatives de renforcement des compétences numériques pour garantir l'accès de toutes les couches sociales aux compétences indispensables pour participer à la société numérique.

5-2. Pour l'OIF

Dans la perspective de contribuer au renforcement de la gouvernance numérique de ses pays membres, l'OIF peut envisager :

- la mise en place d'un dispositif de partage d'expériences. Ce dispositif peut prendre une forme hybride.

Sous sa forme virtuelle, il consistera à la conception d'une plateforme en ligne consacrée exclusivement aux échanges de bonnes pratiques en matière de gouvernance numérique entre les pays francophones. Cela suscitera l'apprentissage mutuel entre gouvernements et différentes parties prenantes grâce aux partages de leurs expériences, réussites et défis.

Sous sa forme physique, La plateforme va consister en une rencontre annuelle de discussions autour des meilleures approches pour relever les défis numériques dans l'optique de favoriser la création de partenariats pour le partage de ressources, d'expertise et de technologies, et la mise en place de projets numériques conjoints. Cette rencontre pourra rassembler des experts, des décideurs politiques et des représentants de la société civile.

Tableau 7 : Proposition de cadre logique

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérifications	Hypothèses
<p>Objectif général</p> <p>Contribuer au renforcement de la gouvernance numérique dans l'espace francophone</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Classement mondial dans différents domaines de la gouvernance numérique ; - évolution des taux dans différents domaines de la gouvernance numérique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de la Francophonie numérique ; - rapport IDI de l'UIT ; - rapport Banque mondiale ; - indice de préparation du réseau ; - indice d'innovation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non-adhésion des gouvernements et autres parties prenantes ; - manque de moyens financiers.
<p>Objectifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter le partage d'expérience entre pays francophone ; - faciliter la mise en place de projets numériques communs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rencontres annuelles d'échange ; - nombre de projets numériques communs mis en place. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activité ; - document de projets ; - protocole d'accord ; - plateforme en ligne de partage d'expériences. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réticences aux partages d'expériences ; - manque d'équilibre entre les intérêts des parties prenantes.
<p>Résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un développement accru de compétences ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'initiatives de réplique ; - nombre de partenariats mis en place pour le partage de ressources, 	<ul style="list-style-type: none"> - Plateforme en ligne de partage d'expérience ; - rapport d'exécution ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence des parties prenantes aux rencontres ; - manque d'intérêts aux

<ul style="list-style-type: none"> - une solidarité numérique accrue dans l'espace francophone. 	<p>d'expertise et de technologies.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - protocole d'accord. 	<p>expériences partagés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - manque d'équilibre entre les intérêts des parties prenantes.
<p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'une étude de faisabilité ; - construction d'un partenariat avec le RFMEN ; - lancement d'une consultation pour recueillir les avis des parties prenantes ; - conception de la plateforme numérique ; - chargement des contenus relatifs aux écosystèmes numériques des pays francophones ; - animation semestrielle des rencontres d'échange ; - organisation d'une première rencontre annuelle d'échange sur les meilleures approches numériques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyen financier ; - Capital humain. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités ; - rapports financiers ; - livrables des consultants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de moyen financier ; - résurgence de la pandémie de covid 19.

Conclusion

La révolution numérique a changé les sociétés de façon indéniable, en procurant des opportunités sans précédent. En revanche, elle a mis en évidence des disparités profondes en ce qui concerne l'accès et l'utilisation du numérique. Cette étude a passé en revue avec minutie les enjeux liés à la gouvernance numérique dans l'espace francophone, les défis spécifiques rencontrés en matière d'accès et d'utilisation du numérique, posé des hypothèses pour ressortir et analyser des résultats grâce à un cadre méthodologique bien défini.

L'analyse a confirmé que des fractures numériques existent à la fois entre les pays et au sein de ceux-ci. Elle a également mis en évidence l'importance cruciale de la mise en œuvre de politiques numériques, de cadres réglementaires et institutionnels pour créer une base solide, attirer les investisseurs et assurer un accès numérique équitable, du renforcement de compétences numériques et de l'adaptation des offres à la demande pour une utilisation accrue du numérique. Les exemples du Rwanda et de la Suisse montrent que des lois et politiques numériques bien conçues, suivies de régulateurs efficaces, constituent des éléments importants du développement numérique.

La coopération numérique est devenue un moyen clé pour relever les défis numériques. La valeur ajoutée de la coopération numérique a été mise en exergue à travers entre autres la création de normes communes, le partage d'expériences et de meilleures pratiques, la création de partenariats pour combler les déficits d'infrastructures et de compétences et le renforcement de la gouvernance numérique mondiale. Il est toutefois important de reconnaître que la coopération peut présenter des défis en considération des priorités nationales et des intérêts concurrents. Le Rwanda et la Suisse ont mis en place des actions de coopération favorisant leur émergence sur le plan numérique. Consciente de l'importance de la coopération numérique, l'OIF s'évertue dans ses actions à susciter une telle culture chez ses pays membres et à les accompagner à participer activement aux rencontres de coopération numérique internationale.

La gouvernance numérique requiert une approche collaborative. Les politiques numériques et les cadres réglementaires et institutionnels, couplés aux mécanismes de coopération numérique, peuvent concourir à la réduction des fossés numériques. Les bonnes pratiques adoptées dans des contextes différents sont susceptibles de réplique en adaptation à chaque contexte. Le soutien de l'OIF à ses États membres est d'une importance capitale.

La gouvernance numérique est un défi mondial qui nécessite une attention et des efforts continus pour garantir que chacun bénéficie de la révolution numérique en toute sérénité, indépendamment de son origine ou de son statut social. Elle soulève à cet effet la problématique de la protection des données personnelles face au phénomène de cybercriminalité et du respect des droits de l'homme en ligne. Une analyse comparative des différentes approches adoptées par les pays de l'espace francophone pour faire face à ces enjeux et identifier par conséquent les meilleures pratiques en la matière serait un atout, dans le cadre de mise en place du dispositif de partage d'expérience comme perspective d'action proposée à l'OIF.

Références bibliographiques

Ouvrages

- KETTANI, D. & MOULIN B., *L'e-gouvernement pour la bonne gouvernance dans les pays en développement*. PUL. Ottawa : Centre de recherches pour le développement international, 2014.348.
- KURBALIJA, J. *Gouvernance d'Internet*. 6^e éd., 2014. 217. https://issuu.com/diplo/docs/ig_2014_fr_final_webjuly.
- SCHWAB, K. *La quatrième révolution*. Dunaud, 2017. 339. https://ia801808.us.archive.org/31/items/klaus-schwab-la-quatrieme-revolution-industrielle_202102/Klaus%20Schwab%20%20La%20quatri%C3%A8me%20r%C3%A9volution%20industrielle.pdf.
- TELEANU, S. & KURBALIJA, J. *Des voix africaines plus fortes dans le numérique*. Irj Jol Kft. DiploFoundation, 2022. 226. <https://www.diplomacy.edu/resource/rapport-des-voix-africaines-plus-fortes-dans-le-numerique/>.
- UIT & BANQUE MONDIALE. *Manuel sur la réglementation du numérique*. UIT. Genève, 2020. 229. https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/pref/D-PREF-TRH.1-2020-PDF-F.pdf.

Chapitres d'ouvrages

- BIWOLE, V. O. *Co-construire les outils de gestion*. In *La budgétisation par programme en Afrique subsaharienne*, Clé., Yaoundé, 2015. 239-265.
- DEVIN, G. *Chapitre 1. Coopération et organisation*. In *les organisations internationales*, 2e éd. Collection U. Paris : Armand Colin, 2016. 16-21. <https://doi.org/10.3917/arco.devin.2016.01.0016>.
- DUBASQUE, D. *Chapitre 1. Qu'est-ce que le "numérique" ? Regards sur le champ lexical qui l'accompagne*. In *Comprendre et maîtriser les excès de la société numérique. Politiques et interventions sociales*. Rennes : Presses de l'EHESP, 2019. 17-22. <https://www.cairn.info/comprendre-et-maitriser-les-exces-de-la-societe--9782810906994-p-17.htm>.
- FULSSACK, J-L. *et al. Fracture numérique*. In *La « société de l'information » : glossaire critique*. La documentation française, 2005. 75-79. https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Glossaire_Critique.pdf.

- KATE, W. *Composantes des écosystèmes numériques dont chaque pays a besoin*. In OCDE, *DEvelopment Co-operation Report 2021 : Shaping a just Digital Transformation*, OCDE. Paris, 2022. https://read.oecd-ilibrary.org/development/cooperation-pour-le-developpement-2021_64b3a507-fr. Consulté le 26 août 2023.

Articles des revues

- ALGAZO, F. A., et al. *Digital governance emergence and importance*. *Journal of Information System and Technology Management* 6, n° 24 (2021) : 18-26. <https://doi.org/10.35631/JISTM.624003>.
- BEN YOUSSEF, A. *Les quatre dimensions de la fracture numérique*. *Réseaux* 127-128, n° 5-6 (2004) : 181-209. <https://www.cairn.info/revue--2004-5-page-181.htm>.
- BOUQUET, B. & JAEGER, M. *L'e-inclusion, un levier ?*. *Vie sociale* 11, n° 3 (2015) : 185-192. <https://doi.org/10.3917/vsoc.153.0185>.
- BOUQUET, B. *L'inclusion : approche socio-sémantique*. *Vie sociale* 11, n° 3 (2015) : 15-25. <https://doi.org/10.3917/vsoc.153.0015>.
- BROTCORNE, P. & VALENDUC, G. *Les compétences numériques et les inégalités dans les usages d'internet. Comment réduire ces inégalités ?*. *Les Cahiers du numérique* 5, n° 1 (2009) : 45-68. <https://www.cairn.info/revue--2009-1-page-45.htm>.
- CAUCHARD, L. & N'GOALA, G. *L'inclusion numérique : se rapprocher de l'utilisateur pour des stratégies plus efficaces*. *Management des technologies organisationnelles* 13, n° 2 (2021) : 171-181. <https://doi.org/10.3917/mto.013.0171>.
- DE MOURAT, R. *Méthodologies de recherche et design : un instantané des pratiques de recherche employées au sein d'un réseau de jeunes chercheurs*. *Sciences du Design* 1, n° 1 (2015): 68-75. <https://doi.org/10.3917/sdd.001.0068>.
- GRIGALASHVILI, V. *Digital Government and Digital Governance: Grand Concept*. *International Journal of Scientific and Management Research* 06 (2023) : 01-25. <https://doi.org/10.37502/IJSMR.2023.6201>.
- JOCHEMS, S. & RIVARD, M. *TIC et citoyenneté : de nouvelles pratiques sociales dans la société de l'information*. *Nouvelles pratiques sociales* 21, n° 1 (2008) : 19-37. <https://doi.org/10.7202/019356ar>.
- PAILHÈS, B. *Introduction Gouvernances du numérique : entre doctrine et pratiques*. *Annales des Mines, Enjeux numériques*, n° 4 (2018) : 4-6.
- RIOUX, M. & DAGENAIS, O. *Le rôle des organisations internationales dans la gouvernance d'Internet et des secteurs numériques*. *Revue québécoise de droit international*, 2021, 357-371. <https://doi.org/10.7202/1087397ar>.

- SAGNA, O. *La lutte contre la fracture numérique en Afrique : aller au-delà de l'accès aux infrastructures*. Hermès, La Revue 45, n° 2 (2006) : 15-24. <https://doi.org/10.4267/2042/24030>.

Rapport de recherche ou technique

- AFNIC & RENAISSANCE NUMERIQUE. « Quel futur pour les gouvernances du numérique ? », 2023, 8. <https://www.renaissancenumerique.org/publications/quel-futur-pour-les-gouvernances-du-numerique/>.
- AFRO BAROMETRE. « Fossé numérique : Qui est connecté et qui ne l'est pas en Afrique », 582, 2022, 24. <https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2022/12/AD582-PAP18-Fosse-numerique-Qui-est-connecte-et-qui-ne-lest-pas-en-Afrique-Afrobarometer-Pan-Africa-Profile-15dec22.pdf>.
- Broadband Commission Sustainable Development. « Connecting Africa Through Broadband », 2019, 140. https://www.broadbandcommission.org/Documents/working-groups/DigitalMoonshotforAfrica_Report.pdf.
- BROTCORNE, P. « Baromètre de l'inclusion numérique 2020 ». Bruxelles : Fondation Roi Baudouin, 2020, 61. <https://media.kbsfrb.be/fr/media/8995/Barom%C3%A8tre%20Inclusion%20Num%C3%A9rique%202020>.
- CNNum. « Citoyens d'une société numérique – Accès, Littérature, Médiations, Pouvoir d'agir : pour une nouvelle politique L'inclusion », 2013, 380. https://cnnumerique.fr/files/uploads/2018/CNNum_rapport_Inclusion_oct2013.pdf.
- COMMISSION EUROPEENNE. « Women in Digital Scoreboard 2021 », 2021, 15. <https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/news/women-digital-scoreboard-2021>.
- CRTC. « Rapport de surveillance des communications ». Canada, 2020, 171. <https://crtc.gc.ca/pubs/cmr2020-fr.pdf>.
- DORMOY, D. & EL KHATIB, K. « Rapport 2018 sur l'état de la Francophonie numérique ». OIF, 2018, 315. <https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-09/rapport-2018-etat-francophonie-numerique.pdf>.
- High-level Panel on Digital Cooperation. « the age of digital interdependence ». ONU, 2019, 47. <https://www.un.org/en/pdfs/DigitalCooperation-report-for%20web.pdf>.
- IUT. « Measuring the Information Society Report Volume 2. ICT Country Profiles ». Suisse, 2018, 232. <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/misr2018/MISR-2018-Vol-2-E.pdf>.

- MIDDLETON, C. « Infrastructure numérique dans un monde postpandémique ». Forum des politiques publiques (FPP). les compétences dans un monde post-pandémique, Canada, 2021, 41. <https://www.torontomu.ca/diversity/reports/Infrastructure-Numerique-Dans-Un-Monde-Postpandemique.pdf>.
- OCDE. « Coopération pour le développement 2021 », 2021, 41. https://www.oecd.org/dac/dcr2021_fr_editorial_resume_synthese.pdf.
- OIF. « Contribution de la Francophonie au Pacte numérique Mondial », 2023, 29. https://www.francophonie.org/sites/default/files/202305/Pacte_numerique_mondial_Contribution_Francophonie.pdf.
- OIF. « La langue française dans le monde synthèse ». GALLIMARD | OIF. 2022, 31. https://www.francophonie.org/sites/default/files/202203/Synthese_La_langue_francaise_dans_le_monde_2022.pdf.
- OIF. « Rapport 2018 sur l'état de la Francophonie numérique ». 2018, 315. <https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-09/rapport-2018-etat-francophonie-numerique.pdf>.
- OMPI. « GII 2022 Economy profiles The following tables provide detailed profiles for 132 economies », 2022, 194. <https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo-pub-2000-2022-section6-en-gii-2022-economy-profiles-global-innovation-index-2022-15th-edition.pdf>.
- ONU. « Notre programme commun – Rapport du Secrétaire général ». New York, 2021,85. https://www.un.org/fr/content/commonagenda-report/assets/pdf/Notre_programme_commun.pdf.
- RANDRIANASOLO-RAKOTOBÉ, H. & LEDJOU, J-M. « Rapport 2018 sur l'état de la Francophonie numérique ». OIF, 2018, 315. <https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-09/rapport-2018-etat-francophonie-numerique.pdf>.
- RENARD, L. « Illectronisme en Europe une fracture numérique et sociale ». Etudes et Dossiers. Pour la Solidarité, 2023, 25. https://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/ed-2023-illectronisme_en_europe_-_une_fracture_numerique_et_sociale_0.pdf.
- RFMEN. « Rapport d'activité 2019-2021 ». Rapport d'activité. Cotonou, 2021, 21. <https://rfmen.org/doc/159/download>.
- UIT. « Global Connectivity Report 2022 », 2022, 163. <https://www.itu.int/itu-d/reports/statistics/global-connectivity-report-2022/>.

- Working Group Report on Digital Learning. « Connecting Learning Spaces: Possibilities for Hybrid Learning ». Broadband Commission for sustainable development, 2021, 50. https://broadbandcommission.org/wpcontent/uploads/dlm_uploads/2021/09/Digital-Learning-Report-Broadband-Commission.pdf.

Actes juridiques

- Ministry of information, technology and communications. ICT Hub Strategy 2024 (s. d.), 67. https://www.minict.gov.rw/fileadmin/user_upload/minict_user_upload/Documents/Policies/ICT_HUB_STRATEGY.pdf.
- OIF. Stratégie de la Francophonie numérique 2022-2026, (2021), 6. https://www.francophonie.org/sites/default/files/2021-12/SFN_CMF_39_10122021.pdf.
- ONU. Notre Programme commun, Pub. L. No. 5, (2023), 32. https://digitallibrary.un.org/record/4011891/files/%5EEOSG_2023_5%5E--EOSG_2023_5-FR.pdf.
- SMSI. SMSI : Déclaration de principes, Pub. L. No. WSIS-03/GENEVA/DOC/4-F, § B (2004). <https://www.itu.int/net/wsis/docs/geneva/official/dop-fr.html>.
- XVIIIe Sommet de la Francophonie. Déclaration de Djerba (2022), 7. https://www.francophonie.org/sites/default/files/2022-11/Sommet_xviii_Declaration_Djerba_2022.pdf.
- SUISSE. Stratégie de politique extérieure numérique 2021–2024 (2020), 1-42. [file:///C:/Users/sambongoud/Downloads/20201104-strategie_digitalaussepolitik_FR%20\(7\).pdf](file:///C:/Users/sambongoud/Downloads/20201104-strategie_digitalaussepolitik_FR%20(7).pdf).

Ressources électroniques

- Afrique Renouveau. « Rwanda : Objectif 2020 », 2014. <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/avril-2014/rwanda-objectif-2020>. Consulté le 10 août 2023.
- Atlas Monde : Toutes les cartes des pays. « Rwanda : toutes les informations et cartes sur le pays ». <https://www.atlas-monde.net/afrique/rwanda/>. Consulté le 3 août 2023.
- Atlasocio.com. « Classement des États du monde par taux d’alphabétisation ». <https://atlasocio.com/classements/education/alphabetsisation/classement-etats-par-taux-alphabetsisation-monde.php>. Consulté le 10 août 2023.

- CASTEX, L. « Penser la gouvernance d’Internet face au défi d’une coopération numérique. », telecom, n°204, 2022. <https://www.telecom-paris-alumni.fr/fr/revue/article/penser-la-gouvernance-d-internet-face-audefi-d-une-cooperation-numerique/3702>. Consulté le 30 juin 2023.
- CAZENEUVE, P. « Vers une définition de la Médiation numérique ». a-brest. <https://www.a-brest.net/article8129.html>. Consulté le 9 septembre 2023.
- ComCom. « Page d’accueil ». <https://www.comcom.admin.ch/comcom/fr/home.html>. Consulté le 10 août 2023.
- COMMISSION EUROPEENNE. « Indice relatif à l’économie et à la société numériques (DESI) 2022 ». Page officielle. Bâtir l’avenir numérique de l’Europe. <https://digitalstrategy.ec.europa.eu/fr/library/digital-economy-and-society-index-desi-2022>. Consulté le 5 juillet 2023.
- COMMISSION EUROPEENNE. « Mécanisme pour l’interconnexion en Europe — MIE numérique | Bâtir l’avenir numérique de l’Europe », 2023. <https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/activities/cef-digital>. Consulté le 1er août 2023.
- « Comparez l’économie des pays : Rwanda vs Suisse 2023 | countryeconomy.com ». <https://fr.countryeconomy.com/pays/comparer/rwanda/suisse>. Consulté le 10 août 2023.
- « Définitions : illectronisme - Dictionnaire de français Larousse ». <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/illectronisme/188290>. Consulté le 17 juin 2023.
- Department Of State. The Office of Electronic Information, Bureau of Public Affairs. « Report of the Working Group on Internet Governance », 2005. <https://20012009.state.gov/e/eeb/rls/rpts/othr/49653.htm>. Consulté le 30 juillet 2023.
- DESI. « Indice relatif à l’économie et à la société numériques (DESI) 2022 | Bâtir l’avenir numérique de l’Europe ». <https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/library/digital-economy-and-society-index-desi-2022>. Consulté le 28 juillet 2022.
- DIAGANA, O. « Three Paths to Accelerating Digital Access in West and Central Africa ». World Bank, 2021. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/opinion/2021/08/23/three-paths-to-accelerating-digital-access-in-west-and-central-africa>. Consulté le 20 juin 2023.
- DIGITAL TRANSFORMATION CENTER. « About Us - Find out more about the Digital Transformation Center Kigali ». Digital Transformation Center Rwanda (blog). <https://digicenter.rw/about-us/>. Consulté le 9 août 2023.

- DiploFoundation. « Gouvernance numérique dans l’UA et les CER - Diplo Resource », 2023. <https://www.diplomacy.edu/resource/report-stronger-digital-voices-from-africa/digital-governance-in-african-continental-and-regional-organisations/>. Consulté le 9 août 2023.
- DIPLOFOUNDATION. « 20 mots-clés de gouvernance numérique pour la prévision 2020 - Diplo », 2020. <https://www.diplomacy.edu/blog/20-keywords-digital-2020s-digital-policy-prediction-dictionary/>. Consulté le 20 juin 2023.
- E-TOOLKIT. « Plan Ceibal en Uruguay | E-toolkit ». <https://lifelonglearning-toolkit.uil.unesco.org/fr/node/70>. Consulté le 18 août 2023.
- FISHER, S. « Qu’est-ce que TCP/IP et comment fonctionne-t-il ? », 2019. <https://www.avast.com/fr-fr/c-what-is-tcp-ip>. Consulté le 5 août 2023.
- INED. « Tous les pays du monde - Les chiffres ». <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/chiffres/tous-les-pays-du-monde/>. Consulté le 10 juin 2023.
- Innovation, Science and Economic Development Canada. « Government of Canada Reports on Progress in Connecting All Canadians to High-Speed Internet, Highlights Online Tool ». News releases. <https://www.canada.ca/en/innovation-science-economic-development/news/2023/03/government-of-canada-reports-on-progress-in-connecting-all-canadians-to-high-speed-internet-highlights-online-tool.html>. Consulté le 22 mars 2023.
- INSEE. « Définition - Internet | Insee », 2020. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1864>. Consulté le 5 mars 2023.
- LEAH, N. & PETRACK, S. A. « Internet Infrastructure in Africa ». Empower Africa (blog), 2020. <https://empowerafrica.com/internet-infrastructure-in-africa/>. Consulté le 15 juillet 2023.
- OBSERVATOIRE DES INEGALITES. « Près de 800 millions d’adultes analphabètes dans le monde ». Observatoire des inégalités, 2021. <https://www.inegalites.fr/Pres-de-800-millions-d-adultes-analphabetes-dans-le-monde>. Consulté le 16 juin 2023.
- OFCOM. « Forum suisse sur la gouvernance de l’internet ». <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/home/digital-und-internet/internet/swiss-igf.html>. Consulté le 20 août 2023.
- OFCOM. « IGF ». <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/home/das-bakom/internationale-aktivitaeten/taetigkeiten-des-bakom-in-internationalen-organisationen/igf.html>. Consulté le 10 août 2023.
- OFCOM. « La Plateforme tripartite suisse pour la gouvernance numérique et l’intelligence artificielle ». <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/home/das-bakom/internationale-aktivitaeten/umsetzung-und-folgeprozess-des-un->

- [weltgipfels/die-plateforme-tripartite-suisse-fuer-den-wsis.html](https://www.weltgipfels/die-plateforme-tripartite-suisse-fuer-den-wsis.html). Consulté le 10 août 2023.
- OFCOM, Office fédéral de la communication. « Stratégie et charte ». <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/home/das-bakom/organisation/strategie-und-leitbild.html>. Consulté le 10 août 2023.
 - OFCOM. « Stratégie de la Confédération en matière de très haut débit ».
 - https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/home/das-bakom/organisation/rechtliche-grundlagen/bundesratsgeschaefte/hochbreitbandnetz_schweiz.html. Consulté le 10 août 2023.
 - OIF. « Économie et Numérique ». <https://www.francophonie.org/economie-et-numerique-244>. Consulté le 10 août 2023.
 - OIF. « 88 Etats et gouvernements ». OIF. <https://www.francophonie.org>. Consulté le 3 août 2023.
 - OIF. « L'OIF lance un cycle pilote de formation en ligne en français sur la gouvernance de l'Internet ». OIF. <https://www.francophonie.org>. Consulté le 19 août 2023.
 - OIF. « L'OIF mobilise l'espace francophone lors du 17e Forum sur la gouvernance de l'Internet ». OIF. <https://www.francophonie.org>. Consulté le 2 août 2023.
 - OIF. « L'OIF retrouve le Forum politique de l'ICANN ». OIF. <https://www.francophonie.org>. Consulté le 19 août 2023.
 - ONU. « Contributions aux consultations en ligne sur le Pacte numérique Mondial ». Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la technologie. <https://www.un.org/techenvoy/global-digital-compact/submissions>. Consulté le 10 juillet 2023.
 - ONU. « Pacte numérique Mondial ». Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour les technologies. <https://www.un.org/techenvoy/fr/global-digital-compact>. Consulté le 5 juin 2023.
 - « Population du Rwanda (2023) - Worldometer ». <https://www.worldometers.info/world-population/rwanda-population/>. Consulté le 3 août 2023.
 - PORTULANS. « Pays – Indice de préparation du réseau ». <https://networkreadinessindex.org/countries/>. Consulté le 9 août 2023.
 - RAJABIUM, R. *et al.* Regulation, investment and efficiency in the transition to next generation broadband networks: Evidence from the European Union. Telematics and Informatics, 32(2), 2015b, 230-244. In DANA, L. C. *La large bande entre les lignes : Les politiques sur les bibliothèques de l'Alberta dans le développement provincial de la*

large bande, 2020, CRTC. <https://crtc.gc.ca/fra/acrtc/prx/2020cramer.htm>. Consulté le 20 juillet 2023.

- RISA, « Autorité rwandaise de la société de l'information - RISA : aperçu ». <https://www.risa.gov.rw/about/overview>. Consulté le 9 août 2023.
- RURA. « Mission, vision et valeurs de RURA ». <https://rura.rw/index.php?id=46>. Consulté le 9 août 2023.
- « Rwanda 2023 | countryeconomy.com ». <https://fr.countryeconomy.com/pays/rwanda>. Consulté le 5 août 2023.
- « RWIGF - Rwanda Internet Governance Forum ». <https://rwigf.rw/#about>. Consulté le 20 août 2023.
- SEFRI. « Télécommunications ». <https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/themen/raumfahrt/telekommunikation.html>. Consulté le 10 août 2023.
- SPEEDTEST. « Speedtest Global Index – Internet Speed around the world ». Speedtest Global Index, 2023. <https://www.speedtest.net/global-index>. Consulté le 9 août 2023.
- STATBEL. « Compétences numériques | Statbel », 2021. <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/utilisation-des-tic-aupres-des-menages#panel-12>. Consulté le 17 juillet 2023.
- STATBEL. « TIC auprès des ménages et des individus | Statbel », 2022. <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/utilisation-des-tic-aupres-des-menages#panel-12>. Consulté le 17 juillet 2023.
- STATISTA. « Nombre d'internautes dans le monde 2022 ». <https://fr.statista.com/statistiques/571074/nombre-d-utilisateurs-d-internet-dans-le-monde-2005-/>. Consulté le 10 juin 2023.
- SUBMARINE NETWORKS. « Câbles sous-marins pour l'Afrique - Gros plan sur 2019-21 - Réseaux sous-marins », 2019. <https://www.submarinenetworks.com/en/insights/submarine-cables-for-africa-a-close-look-at-2019-21>. Consulté le 19 juillet 2023.
- SUBMARINE NETWORKS. « Comment l'économie numérique de l'Afrique est-elle rendue possible par la connectivité des câbles sous-marins - Réseaux sous-marins », 2018. <https://www.submarinenetworks.com/en/insights/how-is-digital-economy-of-africa-enabled-by-subsea-cable-connectivity>. Consulté le 9 juillet 2023.
- SUISSE. « Géographie – faits et chiffres ». <https://www.eda.admin.ch/aboutswitzerland/fr/home/umwelt/geografie/geografie-fakten-und-zahlen.html>. Consulté le 10 août 2023.

- SUISSE. « La Suisse accueille les discussions sur l’avenir numérique mondial ». <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-67124.html>. Consulté le 10 août 2023.
- SUISSE. « Politique numérique de l’UE : analyse des conséquences pour la Suisse ». <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-94291.html>. Consulté le 10 août 2023.
- TELEGEOGRAPHY. « Carte des câbles sous-marins ». <https://www.submarinecablemap.com/>. Consulté le 17 août 2023
- TV5 MONDE. « La Francophonie en quelques chiffres, pour voir le monde sous un autre angle | TV5MONDE - Informations », 2021. <https://information.tv5monde.com/international/la-francophonie-en-quelques-chiffres-pour-voir-le-monde-sous-un-autre-angle-36209>. Consulté le 5 mars 2023.
- UNESCO. « Le rôle clé de la coopération internationale dans une intelligence artificielle inclusive | UNESCO », 2020. <https://www.unesco.org/fr/articles/le-role-cle-de-la-cooperation-internationale-dans-une-intelligence-artificielle-inclusive>. Consulté le 30 juillet 2023.
- UNESCO. « Rwanda », 2016. <https://uis.unesco.org/fr/country/rw>. Consulté le 3 août 2023.
- WALLONIE-BRUXELLES. « Francophonie: la stratégie numérique 2022-2026 ». <https://www.wbi.be/fr/news/news-item/francophonie-strategie-numerique-2022-2026>. Consulté le 27 juillet 2023.
- WORLD BANK. « Individuals using the Internet ». World Bank Open Data. <https://data.worldbank.org/indicator/IT.NET.USER.ZS>. Consulté le 10 juin 2023.
- WORLD BANK. « World Bank Open Data ». World Bank Open Data. <https://data.worldbank.org>. Consulté le 9 août 2023.

Liste des illustrations

Figure 1 : Carte de la Francophonie	7
Figure 2 : Illustrative du nombre de câbles sous-marins par pays dans les pays francophones en Afrique	17

Liste des tableaux

Tableau 1 : analyse FFOM de la Francophonie numérique	8
---	---

Tableau 2 : nombre de câbles sous-marins dans les pays francophones en Afrique	16
Tableau 3 : profil numérique du Rwanda selon plusieurs indices	30
Tableau 4 : profil numérique de la Suisse selon plusieurs indices	34
Tableau 5 : analyse comparative de quelques pratiques de gouvernance numérique entre le Rwanda et la Suisse	36
Tableau 6 : résultats de l'étude	43
Tableau 7 : proposition de cadre logique	51

Glossaire

Écosystème numérique

Englobe les parties prenantes, les systèmes et un environnement propice qui permettent ensemble, aux personnes et aux communautés de faire usage de la technologie numérique pour accéder aux services, d'interagir et de rechercher les opportunités économiques.

Découvrabilité

La possibilité pour un contenu, disponible en ligne, d'être facilement découvert par des internautes dans le cyberspace, particulièrement ceux qui ne recherchaient pas spécifiquement ledit contenu.

Haut débit (ou large bande)

Recouvre une variété de technologies de transmission à grande capacité, employées pour transmettre des données, des communications vocales, et des vidéos sur de longues distances à des vitesses élevées.

Illectronisme

Le manque de connaissances essentiel à l'utilisation du numérique. Ce concept résulte de la transposition du concept d'illettrisme dans le domaine du numérique.

Infrastructure numérique

Les composantes fondamentales qui sous-tendent les technologies et les services numériques. Exemples d'infrastructures numériques : câbles à fibres optiques, les satellites, les centres de données.

Internet

Ensemble de réseaux mondiaux interconnectés grâce auxquels les ordinateurs et les serveurs communiquent de façon active à l'aide d'un protocole de communication commun (IP) par le biais des services comme le Web, la messagerie et les groupes de discussion.¹⁹⁰

Médiation numérique

Elle se résume à l'accompagnement de différentes personnes à l'autonomie, dans l'utilisation quotidienne des technologies, services et médias numériques.¹⁹¹

Numérique

Désigne toutes les applications qui utilisent un langage binaire pour classer, trier et diffuser des données. Il intègre à la fois les outils, les contenus et les usages et embrasse les interfaces, smartphones, tablettes, ordinateurs, téléviseurs et les réseaux qui transportent les données.¹⁹²

Politiques numériques

Renvoient dans le cadre de cette étude aux politiques publiques dans le domaine du numérique.

TCP/IP

Ensemble de règles normalisées facilitant aux ordinateurs de communiquer sur un réseau tel qu'internet¹⁹³

¹⁹⁰ INSEE, « Définition - Internet | Insee », 2020, <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1864>, consulté le 5 mars 2023.

¹⁹¹ CAZENEUVE, P., « Vers une définition de la Médiation numérique », a-brest, <https://www.a-brest.net/article8129.html>, consulté le 9 septembre 2023.

¹⁹² DUBASQUE D., *Chapitre 1. Qu'est-ce que le "numérique" ? Regards sur le champ lexical qui l'accompagne*, in *Comprendre et maîtriser les excès de la société numérique, Politiques et interventions sociales* (Rennes : Presses de l'EHESP, 2019), 17, <https://www.cairn.info/comprendre-et-maitriser-les-exces-de-la-societe--9782810906994-p-17.htm>.

¹⁹³ FISHER, S., « Qu'est-ce que TCP/IP et comment fonctionne-t-il ? », 2019, <https://www.avast.com/fr-fr/c-what-is-tcp-ip>, consulté le 5 août 2023.

Technologies numériques

Revoient aux technologies de l'information et de la communication et font référence dans le cadre de la présente étude, au numérique.

TIC

Revoient à tous les instruments, méthodes et moyens, par lesquels des informations et des données sont véhiculées d'une personne à une autre ou d'un lieu à un autre. Elle fait référence dans le cadre de cette étude au numérique.

Annexe

Annexe 1 : Liste des Etats et Gouvernements membres de l'OIF

Liste des 88 États et gouvernements membres de plein droit,
membres associés et observateurs
de l'Organisation internationale de la Francophonie

54 membres de plein droit

- Albanie
- Andorre
- Arménie
- Belgique
- Bénin
- Bulgarie
- Burkina Faso
- Burundi
- Cabo Verde
- Cambodge
- Cameroun
- Canada
- Canada/Nouveau-Brunswick
- Canada/Québec
- Centrafrique
- Comores
- Congo
- Congo (RD)
- Côte d'Ivoire
- Djibouti
- Dominique
- Égypte
- France
- Gabon
- Grèce
- Guinée
- Guinée-Bissau
- Guinée équatoriale
- Haïti
- Laos
- Liban
- Luxembourg
- Macédoine du Nord
- Madagascar
- Mali
- Maroc
- Maurice
- Mauritanie
- Moldavie
- Monaco
- Niger
- Roumanie
- Rwanda
- Sainte-Lucie
- Sao Tomé-et-Principe
- Sénégal
- Seychelles
- Suisse
- Tchad
- Togo
- Tunisie
- Vanuatu
- Vietnam
- Wallonie-Bruxelles (Fédération)

7 membres associés

- Chypre
- Émirats arabes unis
- France/Nouvelle-Calédonie
- Ghana
- Kosovo
- Qatar
- Serbie

27 observateurs

- Argentine
- Autriche
- Bosnie-Herzégovine
- Canada/Ontario
- Corée du Sud
- Costa Rica
- Croatie
- Dominicaine (République)
- Estonie
- Gambie
- Géorgie
- Hongrie
- Irlande
- Lettonie
- Lituanie
- Louisiane
- Malte
- Mexique
- Monténégro
- Mozambique
- Pologne
- Slovaquie
- Slovénie
- Tchèque (République)
- Thaïlande
- Ukraine
- Uruguay